



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Sortir de l'ombre

Modèles d'action efficaces
auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle
dans les Amériques

Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage

Gatineau (Québec)

K1A 0G4

Tél. : (819) 997-5006

Sans frais : 1-800-230-6349

Télécopieur : (819) 953-6088

(Pour les malentendants et les personnes atteintes

de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023

Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes

de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Canada 

Sortir de l'ombre : Modèles d'action efficaces auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle dans les Amériques

Par Liza E. Goulet

Conception graphique et révision : India Ink Communications

Copyright © 2001 Université de Victoria

Traduit de l'anglais par Marie-Josée Rosset, avec la collaboration d'Éric B. Filion pour les études de cas.

Révision linguistique : Michelle Décarie

Published in English under the title *Out from the Shadows : Good Practices in Working with Sexually Exploited Youth in the Americas*.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Goulet, Liza, 1961-
Sortir de l'ombre

Traduction de : Out from the Shadows.
Comprend des références bibliographiques.

1. Enfants victimes d'abus sexuels—Counseling—Amérique. 2. Enfants de la rue—Counseling—Amérique. I. University of Victoria (C.-B.) Institute for Child Rights and Development. II. Titre.

HV6570.G6814 2001 362.76'86'097 C2001-910554-1

Il est permis de reproduire des extraits du présent ouvrage à condition d'en mentionner expressément la source.

REMERCIEMENTS

Je remercie le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et le Bureau de la sénatrice Landon Pearson pour leur participation financière à la réalisation de cette brochure.

Je remercie également le Dr Philip Cook, directeur de l'Institute for Child Rights and Development (ICRD) de l'Université de Victoria, ainsi que la sénatrice Landon Pearson, défenseuse reconnue de la cause des enfants au Canada, pour leurs commentaires constructifs et l'appui indéfectible qu'ils m'ont témoigné tout au long de la rédaction de cette brochure.

Je ne saurais passer sous silence l'assistance des ONG canadiennes internationales dans la collecte d'informations auprès de leurs partenaires sur le terrain : OXFAM Québec, Aide à l'enfance Canada, Street Kids International et Covenant House Vancouver.

L'information contenue dans les études de cas présentées à la Partie III a été obtenue en grande partie sur le réseau Internet ou rédigée par les organismes locaux cités dans les études : El Caracol Mexique, PEERS Victoria, CEPROSH République dominicaine, RAÍCES Chili, CIES Bolivie, CODENI Pérou, LAYSS Los Angeles et Casa Alianza Honduras.

Je tiens enfin à remercier Bernt Aasen du Bureau régional de l'UNICEF au Mexique, Bruce Harris de Casa Alianza et Stephanie Ogden pour leur participation à l'élaboration de certaines études de cas.

ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
CDE	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
ECPAT	End Child Prostitution, Child Pornography and the Trafficking of Children for Sexual Purposes
EPT	Éducation pour tous
HCDH-ONU	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
IIAE	Institut interaméricain de l'enfant
ICRD	Institute for Child Rights and Development
MTS	Maladie transmissible sexuellement
OEA	Organisation des États américains
OIT	Organisation internationale du travail
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PEERS	Prostitute Empowerment Education and Resource Society
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Terminologie	9

Introduction

Ampleur du problème	11
But de la compilation des modèles d'action efficaces	14
Définition d'un modèle d'action efficace	15

Partie I : Le cadre international

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant	19
Le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales	20
Le Sommet international des jeunes exploités sexuellement	21

Partie II : Comprendre l'exploitation sexuelle

Facteurs économiques, sociaux et culturels	23
Les exploités sexuels	25
L'enfant exploité	28
Les effets de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales	30
Le cycle de l'exploitation	31
L'exploitation sexuelle du point de vue des droits de l'enfant	34

Partie III : Intervenir efficacement auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle

Introduction	37
Éducation	41
<i>Étude de cas no. 1 : Un effort d'éducation à Mexico</i>	45
Participation des jeunes d'expérience	51
<i>Étude de cas no. 2 : Un programme de soutien par les pairs au Canada</i>	53
Ressources et soutien	59
<i>Étude de cas no. 3 : Prévention des MTS et du SIDA en République dominicaine</i>	61
<i>Étude de cas no. 4 : Réhabilitation et réinsertion en Bolivie</i>	65
<i>Étude de cas no. 5 : Formation et éducation pour les mères adolescentes au Chili</i>	69
<i>Étude de cas no. 6 : Promotion et protection des droits des enfants au Pérou</i>	73
Sensibilisation aux spécificités sexuelles	79
<i>Étude de cas no. 7 : Venir en aide aux minorités sexuelles à Los Angeles, É.-U.</i>	81
Mesures législatives et responsabilisation	87
<i>Étude de cas no. 8 : Lutter pour l'action législative et la responsabilisation au Honduras</i>	91

Partie IV : Modèles d'action efficaces auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle

Prévention	98
Réduction des méfaits et situations de crise	99
Guérison et réinsertion sociale	100
Défense des droits et attitude du public	102
Conclusion	103
Témoignages de réussite	106

Annexes

Annexe A : Institute for Child Rights and Development (ICRD)	i
Annexe B : Instruments des Nations Unies et autres instruments de protection des droits de la personne et des droits de l'enfant	iii
Annexe C : Adresses utiles dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants	v



AVANT-PROPOS

L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales est un problème mondial qui met en péril le droit des enfants à la survie, à la dignité et à un développement harmonieux. Cette menace ébranle les fondements mêmes de l'enfance. En effet, des enfants sont enlevés puis transférés clandestinement à l'étranger, ou à l'intérieur d'un même pays, pour servir à des fins sexuelles, contraints d'entrer sur le marché du sexe ou vendus comme esclaves sexuels. La pédopornographie sur l'Internet, presque impossible à réglementer, continue de représenter chez les pédophiles un moyen privilégié d'arriver à leurs fins. La pandémie du VIH/SIDA en particulier a propulsé la question de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales sur la scène internationale.

Les enfants et les jeunes traumatisés par l'exploitation sexuelle connaîtront une vie de souffrance que seule une longue guérison leur permettant de renouer avec les sociétés qui ont rompu le lien de confiance le plus fondamental pourra soulager. Nul ne connaît le nombre exact d'enfants mêlés au commerce du sexe, mais on estime néanmoins que chaque année, un million d'enfants sont recrutés, utilisés contre leur gré ou vendus à des fins sexuelles. Cette situation a de graves conséquences sur la santé actuelle et future de la société.

L'exploitation sexuelle des enfants est une question complexe qui nécessite l'adoption d'approches novatrices et intégrées. Les programmes cités dans ces pages mettent en lumière certaines stratégies utilisées actuellement dans les Amériques, en identifiant lesquelles réussissent le mieux à aider les enfants et les jeunes exploités sexuellement soit à quitter le commerce, soit à en atténuer les effets néfastes. Il n'existe pas de solution simple ni de remède

Travailler auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle est une entreprise de longue haleine qui n'est guère facile, ni pour les jeunes ni pour les personnes qui les accompagnent. Avant d'agir, il nous faut d'abord comprendre.

miracle à ce problème. Travailler auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle est une entreprise de longue haleine qui n'est guère facile, ni pour les jeunes ni pour les personnes qui les accompagnent. Avant d'agir, il nous faut d'abord comprendre. Or, peu de données fiables traitent des causes profondes ou des retombées à long terme de ce phénomène. Nous devons en savoir bien davantage sur ces questions.

Ce que nous savons, en revanche, c'est que l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes entrave leur développement, qu'elle les prive de leurs droits les plus fondamentaux. Les enfants et les jeunes exploités sexuellement, comme les autres enfants, ont le droit de vivre, de survivre et de se développer. Ils ont le droit d'aller à l'école, d'évoluer dans un milieu sûr et aimant, d'avoir une famille et d'être protégés contre la discrimination, la violence, les mauvais traitements, la négligence et l'exploitation. La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* — l'instrument de droits de la personne le plus largement salué, et ratifié par plus de pays et en moins de temps que tout autre instrument de cet ordre — articule ces droits. Le défi est de faire en sorte que les droits énoncés dans la convention des enfants deviennent une réalité pour chacun d'eux.

L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales renvoie généralement à trois formes d'exploitation étroitement liées : la prostitution, la pornographie et la traite ou vente à des fins sexuelles. S'il n'est pas rare que des enfants et des jeunes sont victimes de ces trois formes d'exploitation, le Sommet international des jeunes exploités sexuellement qui s'est tenu à Victoria en 1998 a porté uniquement sur l'exploitation à des fins de prostitution, laquelle représentait la forme d'exploitation vécue le plus souvent par les jeunes délégués. Pour cette raison, la présente brochure traitera principalement de cet aspect.

Il est à espérer que *Sortir de l'ombre : Modèles d'action efficaces auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle dans les Amériques* incitera plus de personnes et d'organismes à œuvrer auprès des enfants vulnérables qui souvent sont cachés et vivent sous le voile de l'indifférence, dans l'ombre de nos sociétés. Nous sommes d'avis que les principes des modèles d'action efficaces tirés des programmes dont il sera ici question sont simples et transférables, et nous espérons qu'ils seront largement diffusés et adaptés aux réalités locales. En redoublant d'efforts et en faisant connaître ces exemples à plus grande échelle, nous pouvons élargir la base de connaissances



dans ce domaine, connaissances si essentielles à une mobilisation et intervention efficaces en faveur des droits des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Nous espérons que ces efforts se traduiront par une volonté mondiale plus ferme d'œuvrer de pair avec ces enfants pour qu'enfin nous puissions sortir cette question de l'ombre et faire toute la lumière à ce sujet.

Sénatrice Landon Pearson

Conseillère auprès du ministre des Affaires étrangères pour les droits des enfants
Sénat du Canada

Dr Philip Cook

Directeur, Institute for Child Rights and Development (ICRD)
Université de Victoria

TERMINOLOGIE

L'absence de cohérence dans l'utilisation des termes *enfant, jeune, prostitué, exploitation sexuelle* et *violence sexuelle* et des définitions s'y rapportant est monnaie courante dans la documentation et dans les programmes entourant ces questions. L'examen d'études de cas portant sur les enfants et la prostitution a permis de constater que ces divergences sont nuisibles pour quatre raisons principales : (1) elles entravent les efforts visant à établir une plus large base de connaissances sur l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes, connaissances qui seraient susceptibles de fournir des informations et de diriger les politiques et les interventions; (2) elles sont à l'origine d'un manque de clarté au sujet du contenu véritable des programmes, politiques et objectifs particuliers; (3) certains mots peuvent être considérés comme véhiculant des valeurs et des perceptions négatives ou même comme dégradants et (4) les liens entre les abus d'enfants par l'exploitation à des fins commerciales et l'inceste ou d'autres formes de violence sexuelle peuvent être source de confusion lorsqu'on cherche à identifier des similitudes d'approche et à recueillir des informations au sujet de l'ampleur de chaque problème¹. Par exemple, «le terme *prostitution* est encore largement employé (mais) on craint de plus en plus qu'il n'obscurcisse la nature du comportement que l'on peut qualifier d'abus sexuel puisqu'il évoque fortement un concept de "consentement délibéré" et donne aux enfants un rôle de coupables

¹ Jane Warburton et Maria Teresa Camacho de la Cruz, «Prévention et réinsertion psychosociale des enfants victimes d'exploitation sexuelle», 1996. Document préparé pour le Congrès mondial de Stockholm de 1996 et le Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, p. 4. Obtenu à : <http://www.usis.usemb.se/children/csec/default.htm>.

plutôt que de victimes².» Dans le contexte de cette brochure, nous ferons référence aux «enfants et aux jeunes exploités sexuellement à des fins de prostitution».

Le Sommet international des jeunes exploités sexuellement a réuni des enfants de moins de 18 ans et des jeunes de 18 à 24 ans. Les participants ont convenu de ne pas établir de distinction particulière entre un enfant et un jeune, car la plupart d'entre eux ont été exploités à des fins de prostitution durant l'enfance. Les délégués de plus de 18 ans ont exprimé l'avis que tout effort de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants devrait à la fois viser les enfants et les jeunes.

En raison de la nature mondiale du phénomène de l'exploitation sexuelle ainsi que des termes et définitions adoptés à l'échelle internationale, nos définitions se fondent sur les cadres de portée internationale contenus dans la *Déclaration* et le *Programme d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales de Stockholm* et dans la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* (CDE).

DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE BROCHURE :

Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans.

Article 1, CDE

L'exploitation sexuelle à des fins commerciales se définit comme : « (...) l'abus sexuel par l'adulte et une rétribution en nature ou en espèces versée à l'enfant ou à une ou plusieurs tierces personnes. L'enfant y est traité comme un objet sexuel et comme un objet commercial. L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales constitue une forme de coercition et de violence exercée contre les enfants, et équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine d'esclavage.»

Déclaration du Congrès mondial, Stockholm

² Ibid.



INTRODUCTION

Cette brochure se divise en quatre grandes parties. L'introduction décrit l'ampleur du problème auquel font face les enfants et les jeunes exploités sexuellement, définit ce qu'est un *modèle d'action efficace* et expose les raisons qui justifient la compilation des modèles. La *Partie I* situe le problème dans un **contexte global** et décrit les instruments internationaux qui peuvent faire progresser la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. La *Partie II* traite des **aspects économiques, sociaux et culturels** du phénomène et envisage le problème sous l'angle des droits de l'enfant. Dans la *Partie III*, des **études de cas** sélectionnées présentent certains éléments constitutifs des modèles d'action efficaces, et la *Partie IV* offre en guise de conclusion un **aperçu des éléments clés des modèles d'action efficaces** associés à chacune des étapes du cycle d'exploitation.

Ampleur du problème

L'exploitation sexuelle des enfants n'est pas un problème récent. Les communications modernes ont simplement contribué à rendre le phénomène plus visible et les enfants plus *commercialisables* et plus vulnérables, en particulier sur le réseau Internet. Il n'existe pas d'estimation fiable du nombre d'enfants pris dans les filets du commerce du sexe dans le monde. Depuis toujours, ces activités se déroulent à l'abri des regards, ce qui nuit à l'établissement de statistiques précises. L'absence d'études de base sur la question et l'utilisation de termes et de définitions disparates font qu'il est pratiquement impossible de tracer un portrait chiffré de la situation. Dans bien des pays, les statistiques officielles sont considérées

L'exploitation sexuelle des enfants n'est pas un problème récent.

L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes est un problème mondial — des jeunes gens sont enlevés puis transférés clandestinement à l'intérieur d'un même pays ou hors de ses frontières, des adultes se déplacent à l'étranger dans l'intention d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs, un nombre incalculable d'enfants et de jeunes sont vendus comme esclaves dans le monde et les pédophiles abondent sur l'Internet où ils recherchent et diffusent des images à caractère pornographique mettant en scène des enfants.

déraisonnablement basses — de sorte qu'elles masquent une réalité embarrassante — alors que les estimations fournies par les ONG et d'autres groupes d'action sociale sont jugées par plusieurs trop élevées³.

Le commerce du sexe est un phénomène beaucoup plus répandu que ne le conçoivent la plupart des gens. Les enfants aperçus dans les rues ne représentent en fait qu'un faible pourcentage de tous ceux qui se livrent au commerce du sexe, peut-être 10 %. Des enfants et des jeunes sont emmenés dans les toilettes publiques, les arrière-boutiques, les parcs, les salons de massage, les chambres d'hôtel, les boîtes de nuit, les bars et les réceptions mondaines ou sont utilisés dans le cadre de services offerts à des clients provenant de l'extérieur. Embauchés comme domestiques, ils sont parfois réduits à l'esclavage sexuel par leurs employeurs. D'autres sont vendus par leur famille ou leur petit ami. Dans maints pays, les enfants autochtones représentent une cible privilégiée pour les exploitateurs.

L'accès insuffisant à l'information, à l'éducation et aux services de santé explique en partie pourquoi les enfants sont plus vulnérables à l'exploitation sexuelle. Dans un tel contexte, ceux-ci peuvent difficilement se défendre contre les relations sexuelles non désirées ou imposer l'emploi d'un préservatif. Certains adultes choisissent délibérément d'avoir des relations sexuelles avec des enfants, pensant à tort qu'il est moins probable que ces derniers soient porteurs du VIH/SIDA. Chez les filles, des facteurs biologiques et socio-économiques en font des cibles faciles, alors que les jeunes garçons sont davantage exposés à la violence homophobe et activement recherchés par les pédophiles.

L'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes est un problème mondial — des jeunes gens sont enlevés puis transférés clandestinement à l'intérieur d'un même pays ou hors de ses frontières, des adultes se déplacent à l'étranger dans l'intention d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs, un nombre incalculable d'enfants et de jeunes sont vendus comme esclaves dans le monde et les pédophiles abondent sur l'Internet où ils recherchent et diffusent des images à caractère pornographique mettant en scène des enfants.

Plus que tout autre facteur, l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA sur la situation des enfants dans le monde accroît la portée et l'ampleur du problème. Cette crise de santé publique pour le moins coûteuse

³ Judith Ennew, Kusum Gopal, Janet Heeran et Heather Montgomery, *Children and Prostitution : How we can Measure the Commercial Sexual Exploitation of Children?* New York : UNICEF, University of Cambridge et Childwatch International, 1996. Document préparé pour le Congrès mondial de Stockholm, pp. 12-16.



a propulsé la situation critique des enfants et des jeunes exploités sexuellement au premier plan des débats internationaux. Le nombre d'enfants touchés par le VIH/SIDA atteint des niveaux records et rien n'indique que le taux mondial d'infection est en diminution. Selon l'ONUSIDA, 3 millions d'enfants environ auraient contracté ce virus en 1998, ce qui équivaut à un taux quotidien d'infection de **6 enfants par minute**⁴. Les coûts économiques et sociaux envisagés sont astronomiques. Le VIH/SIDA est aujourd'hui considéré comme la pire menace qui compromet la santé et la survie des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

L'Internet est un autre facteur qui soulève de vives inquiétudes aux quatre coins du globe. S'il semble en effet que le cyberspace ait surtout servi à diffuser du matériel pornographique jusqu'ici, son utilisation par le marché de la prostitution gagne aujourd'hui en importance. Il est extrêmement difficile en l'absence quasi totale de réglementation d'identifier les utilisateurs. Non seulement les pédophiles utilisent l'Internet pour recueillir et diffuser des images à caractère pornographique mettant en scène des enfants, mais les agences de tourisme y font miroiter les destinations vers lesquelles les relations sexuelles avec des enfants font partie des attraits touristiques. Le défi qui se pose aux législateurs et à la communauté internationale est énorme dans ce contexte.

Il n'est guère facile de mesurer l'ampleur du problème en l'absence de données suffisantes issues de recherches sérieuses. La nature du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants rend la collecte d'informations difficile et les statistiques peu fiables. Cependant, un document préparé pour le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dresse un profil des Amériques (et d'autres régions) et cite les données et les études suivantes :

- Une étude réalisée en 1995 par l'UNICEF au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama a révélé que près de 47 % des prostituées interrogées étaient victimes de mauvais traitements et de viol dans leur famille. Près de la moitié du groupe avait commencé à se livrer à la prostitution entre 9 et 13 ans, et entre 50 et 80 % d'entre elles consommaient des stupéfiants.
- Le tourisme sexuel est en progression en République dominicaine et florissant chez le million et demi de touristes qui visitent chaque année ce pays. Une étude récente démontre que près de

Il n'est guère facile de mesurer l'ampleur du problème en l'absence de données suffisantes issues de recherches sérieuses. La nature du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants rend la collecte d'informations difficile et les statistiques peu fiables.

⁴ ONUSIDA, *Facts and Figures*, Campagne mondiale sur le SIDA, 1999. Disponible en anglais seulement.

Le partage des modèles d'action efficaces est une étape cruciale du processus qui permet de comparer les mesures couronnées de succès avec celles qui ont échoué et de comprendre pourquoi. Les modèles d'action efficaces sont essentiellement des leçons tirées de l'évaluation et de l'analyse des programmes et des projets, qui tiennent compte des méthodes employées et des expériences acquises sur le terrain.

25 000 enfants sont exploités par des touristes et que 63 % d'entre eux sont des filles. Les enfants interrogés dans les villes ont révélé qu'entre 20 et 30 % de leurs clients étaient des touristes, ce chiffre pouvant atteindre 60 à 80 % dans les régions touristiques.

- Une étude réalisée en 1996 par ECPAT (la seule ONG internationale vouée exclusivement à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales) sur la situation au Costa Rica a révélé qu'un grand nombre de retraités et d'expatriés d'Amérique du Nord, ainsi que des pédophiles, allaient vivre dans ce pays et prostituaient des enfants. A San José, une ville qui ne compte que 278 000 habitants, au moins 3 000 personnes, souvent mineures, se livrent à la prostitution⁵.

But de la compilation des modèles d'action efficaces

Le partage des modèles d'action efficaces est une étape cruciale du processus qui permet de comparer les mesures couronnées de succès avec celles qui ont échoué et de comprendre pourquoi. Les modèles d'action efficaces sont essentiellement des leçons tirées de l'évaluation et de l'analyse des programmes et des projets, qui tiennent compte des méthodes employées et des expériences acquises sur le terrain. Dans le cas des enfants et des jeunes exploités sexuellement, la compilation et la généralisation des modèles d'action efficaces prennent une importance capitale compte tenu du petit nombre de programmes qui visent à répondre aux besoins particuliers de ces enfants qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente brochure s'inscrit dans la continuité du Sommet international des jeunes exploités sexuellement de 1998, intitulé *Sortir de l'ombre*. Cinquante-cinq jeunes d'Amérique latine, du Canada, des États-Unis et des Caraïbes ayant une expérience directe du commerce du sexe se sont réunis à Victoria, au Canada, pour partager leurs expériences de vie et, dans le cadre d'ateliers de création musicale, théâtrale, artistique et littéraire, rédiger ensemble une déclaration et un programme d'action d'une grande portée dans le travail auprès des enfants et jeunes exploités sexuellement.

La *Déclaration* et le *Programme d'action* couvrent plusieurs champs d'action. Les jeunes ont insisté sur la nécessité de faire davantage

⁵ *Profils régionaux*. Document préparé pour le Congrès mondial de Stockholm, 1996. Obtenu à : <http://www.usis.usemb.se/children/csec/default.htm>.



pour sensibiliser l'opinion publique et pour se faire entendre. Cette brochure se veut une tentative de porter plus loin l'écho de leurs voix en offrant une information pratique sur des projets novateurs, réalisés dans les Amériques, dans lesquels certains aspects du *Programme d'action* sont efficacement mis en œuvre.

Sortir de l'ombre: Modèles d'action efficaces auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle dans les Amériques met en lumière certains principes liés aux modèles d'action efficaces par la présentation d'études de cas qui décrivent le travail qu'accomplissent les ONG locales qui ont participé au Sommet international des jeunes exploités sexuellement en 1998. Nous espérons que ce regard porté sur les modèles d'action efficaces s'avérera utile aux travailleurs sur le terrain, décideurs, défenseurs et autres acteurs sociaux par le fait de communiquer certains éléments de connaissance sur ce qui peut aider les enfants et les jeunes exploités sexuellement à quitter le commerce du sexe.

Définition d'un modèle d'action efficace

Sept éléments essentiels sont identifiés comme parties intégrantes des modèles d'action efficaces dans le travail auprès des enfants et des jeunes exploités sexuellement : (1) transférabilité, (2) participation des jeunes, (3) renforcement des capacités, (4) action centrée sur l'enfant, (5) approche intersectorielle et intégrée, (6) réinsertion sociale et (7) défense des droits et sensibilisation.

Les composantes fondamentales des programmes doivent être **transférables** dans n'importe quelle région du monde si l'on tient à rejoindre un vaste pourcentage d'enfants et de jeunes exploités sexuellement. La capacité d'adapter un programme fructueux à d'autres réalités est essentielle, car l'effet multiplicateur permet d'atteindre un très grand nombre d'enfants.

Dans l'esprit de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et du principe de développement harmonieux de l'enfant, la **participation des jeunes** doit primer dans la structure des programmes de la conception jusqu'aux étapes d'évaluation et de suivi. Chez des enfants qui n'ont guère eu l'occasion d'exprimer leurs opinions ou leurs préoccupations ni de faire des choix personnels,

ÉLÉMENTS ESSENTIELS

D'UN MODÈLE D'ACTION EFFICACE :

transférabilité

participation des jeunes

renforcement des capacités

action centrée sur l'enfant

approche intersectorielle et intégrée

réinsertion sociale

défense des droits et sensibilisation

Une approche centrée sur l'enfant valorise, chez les enfants et les jeunes, l'expression de leurs opinions et préoccupations et considère primordial de les associer à l'élaboration des politiques et des programmes visant leurs droits et leur bien-être.

cette dimension est cruciale pour construire l'estime de soi. Un moyen pratique de favoriser la participation des jeunes est de recourir à l'approche «jeune à jeune»⁶, qui valorise le rôle et la responsabilité des jeunes dans l'apprentissage et la transmission de messages à leurs pairs. La participation des jeunes passe nécessairement par leur engagement dans les décisions qui les concernent et qui touchent leur communauté.

Le but ultime des projets ou programmes d'intervention auprès des enfants et des jeunes exploités sexuellement est de parvenir, dans un premier temps, à remplacer la dépendance à un recours extérieur par une relation d'interdépendance. Le premier pas à franchir dans cette direction consiste à faire participer les jeunes aux décisions qui les concernent. Dans un deuxième temps, les intervenants doivent encourager les jeunes à **renforcer leurs capacités personnelles** de façon à pouvoir se représenter eux-mêmes et défendre leurs droits. Cela exige un soutien constant sur le plan psychologique ainsi que des ressources. Une part essentielle du processus de renforcement des capacités repose sur la connaissance des causes et des effets de l'exploitation sexuelle et sur la connaissance des solutions possibles. Pour aider les jeunes à renforcer leurs capacités, il faut de plus leur fournir les outils, notamment l'information, dont ils auront besoin pour bien gagner leur vie en dehors du commerce du sexe et ainsi, être en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. À cette fin, les institutions doivent elles-mêmes accroître leurs capacités par des moyens tels que la formation continue du personnel, la recherche permanente, l'évaluation systématique des programmes, l'intégration des leçons tirées d'autres initiatives et enfin, la compilation et la généralisation des modèles d'action efficaces.

Une **action centrée sur l'enfant** implique au sein des programmes le plein respect de toutes les dispositions de la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Une approche centrée sur l'enfant valorise, chez les enfants et les jeunes, l'expression de leurs opinions et préoccupations et considère primordial de les associer à l'élaboration des politiques et des programmes visant leurs droits et leur bien-être. Autre aspect important, les politiques et les activités sont continuellement évaluées en fonction de leur impact sur le bien-être des jeunes.

Il est primordial de considérer l'enfant dans sa globalité pour que l'aide apportée puisse entraîner des changements à long terme et

⁶ Pour plus d'information sur l'approche «jeune à jeune» ou «enfant à enfant», s'adresser à Aide à l'enfance Canada : sccan@savethechildren.ca.



une éventuelle réinsertion sociale. Les enfants et les jeunes exploités sexuellement ont été privés de leurs besoins les plus élémentaires pendant de longues périodes de temps au cours desquelles ils ont sans doute souffert de violence, d'humiliation et d'isolement et ressenti de la haine envers eux-mêmes. On ne peut parvenir à répondre à l'éventail de leurs besoins qu'en recourant à une **approche intersectorielle et intégrée** orientée vers la guérison, le rétablissement et la réinsertion sociale. L'efficacité de l'approche intersectorielle tient au fait qu'elle prône une action fondée sur les droits qui appuie tous les aspects du développement de l'enfant. Elle consiste à faire une analyse exhaustive d'un secteur donné, puis à définir les objectifs et les priorités en fonction des résultats obtenus. Cette analyse permet non seulement d'élargir la base de connaissances, mais aussi d'intervenir d'une manière qui réponde davantage aux besoins de l'enfant. Par exemple, les programmes d'éducation, de soins de santé et de protection devraient être conçus de manière à se compléter les uns les autres⁷.

La **réinsertion sociale** représente un autre élément essentiel des modèles d'action efficaces. Les jeunes victimes d'exploitation sexuelle décrivent souvent l'absence de sentiment d'appartenance; ils se sentent perdus, isolés, marginalisés, sans modèles pour les guider, leur enseigner des choses, les reconforter, veiller sur eux et les accepter. La plupart d'entre eux n'entretiennent aucun lien avec leur milieu familial et social d'origine et, très souvent, ils s'attachent aux proxénètes qui abusent d'eux et à d'autres jeunes qui comme eux sont victimes de violence sexuelle. L'absence de rapports sains avec leur propre personne, la famille et la communauté les place dans une situation d'extrême vulnérabilité. Les programmes qui cherchent à combler cette lacune en aidant les jeunes à établir des liens positifs avec eux-mêmes et avec leur spiritualité, leur famille (lorsqu'il est possible ou réaliste de le faire), leur communauté et leur culture les appuient dans leur quête personnelle de changement. Le sentiment de représenter un membre qui contribue à la société est primordial pour construire l'estime de soi et acquérir le respect de soi et d'autrui.

Enfin, l'ampleur des problèmes que vivent les enfants et les jeunes victimes d'exploitation sexuelle exige de constants efforts en matière de **sensibilisation** et de **défense des droits**. Si l'un des éléments essentiels des modèles d'action efficaces est la transférabilité et, partant, la capacité de rejoindre un vaste pourcentage d'enfants et de jeunes impliqués dans le commerce

Si l'un des éléments essentiels des modèles d'action efficaces est la transférabilité et, partant, la capacité de rejoindre un vaste pourcentage d'enfants et de jeunes impliqués dans le commerce du sexe, il est non moins important d'informer le public chez soi et ailleurs dans le monde dans le but d'encourager l'action et de promouvoir le changement social.

⁷ Les principaux secteurs d'importance identifiés en ce qui a trait aux enfants et aux jeunes exploités sexuellement sont : santé et nutrition, éducation de base, économie, bien-être, communications et égalité entre les sexes.

du sexe, il est non moins important d'informer le public chez soi et ailleurs dans le monde dans le but d'encourager l'action et de promouvoir le changement social. Les stratégies de communication bien ciblées peuvent rejoindre le public, les jeunes, les gouvernements et les institutions et les sensibiliser au fait que l'exploitation sexuelle des enfants constitue une forme de violence exercée contre eux et qu'elle est illégale. Cette dimension est très importante. Les activités de défense des droits menées tant à l'échelle individuelle que communautaire, régionale, nationale et internationale reconnaissent la responsabilité qui incombe aux communautés et aux pays d'assurer le bien-être de tous leurs enfants. Se mobiliser en faveur des programmes et des services de base que les enfants sont en droit d'espérer s'inscrit dans tout effort visant à faire valoir leurs droits et à les respecter. Nous espérons que cette brochure représentera un pas dans cette direction.



Partie I

LE CADRE INTERNATIONAL

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*¹ est un instrument adopté mondialement pour la protection des droits des enfants à l'intérieur d'un cadre global. La Convention englobe les droits civils, économiques, sociaux et culturels de l'enfant et offre un cadre de référence de vaste portée pour la promotion et la protection des droits de tous les enfants du monde. D'autres mécanismes et instruments de l'ONU (voir annexe B) sont également utiles aux initiatives de protection des droits des enfants et des jeunes.

La Convention a été adoptée à l'unanimité en 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a fallu dix ans pour parvenir à un consensus sur le texte final de la Convention et, depuis, 191 pays l'ont ratifiée à l'exception des États-Unis (qui l'ont signée mais non ratifiée) et de la Somalie (en l'absence de gouvernement au pouvoir). La Convention est l'instrument de droits de la personne le plus largement accepté de l'histoire. Elle a recueilli un appui considérable à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants en 1990, appui qui a d'ailleurs contribué à la reconnaissance quasi universelle de la Convention et a représenté un premier pas important vers sa mise en œuvre.

La Convention englobe les droits civils, économiques, sociaux et culturels de l'enfant et offre un cadre de référence de vaste portée pour la promotion et la protection des droits de tous les enfants du monde.

¹ Les textes complets de la Convention, de la *Déclaration* et du *Programme d'action* du Sommet international figurent sur le site Internet de la sénatrice Landon Pearson à l'adresse suivante : <http://www.sen.parl.gc.ca/lpearson/>. La Convention est également disponible en 14 langues à : <http://www.boes.org>.

En vertu de la Convention, les États parties reconnaissent à l'enfant le droit d'être entendu, de participer aux décisions qui le concernent, d'exprimer librement son opinion et d'avoir accès à de l'information. La Convention stipule en outre que les enfants sont des individus à part entière, et non la propriété de leurs parents. L'article 34 porte particulièrement sur la protection de l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle.

En vertu de la Convention, les États parties reconnaissent à l'enfant le droit d'être entendu, de participer aux décisions qui le concernent, d'exprimer librement son opinion et d'avoir accès à de l'information. La Convention stipule en outre que les enfants sont des individus à part entière, et non la propriété de leurs parents. L'article 34 porte particulièrement sur la protection de l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle.

La mise en œuvre de la Convention est cependant loin d'être achevée. Depuis son entrée en vigueur, d'autres instruments internationaux ont apporté un éclairage supplémentaire sur la manière d'envisager et de garantir les droits des enfants et des jeunes exploités sexuellement. Parmi ceux-ci, la *Déclaration* et le *Programme d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales* (issus du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales de 1996) ainsi que la *Déclaration* et le *Programme d'action du Sommet international des jeunes exploités sexuellement* (conçus en 1998 à l'occasion du Sommet de Victoria). Le *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants*, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2000, clarifie encore davantage les intentions de la Convention.

Le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

Le premier congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales s'est tenu en 1996, à Stockholm, en Suède. Des délégués de plus de 125 pays y étaient représentés aux côtés de représentants d'agences et d'organisations non gouvernementales, d'organismes chargés d'assurer l'application des lois, de représentants de la presse internationale et du milieu des affaires, et de plusieurs organismes du domaine des services sociaux. Ce congrès de cinq jours était parrainé par ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism²), l'UNICEF, le Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et le gouvernement suédois. Le Congrès a donné lieu à l'élaboration

²ECPAT a depuis changé son nom complet pour : End Child Prostitution, Child Pornography and the Trafficking of Children for Sexual Purposes. Site Internet : <http://www.ecpat.net>.



d'une déclaration internationale et d'un programme d'action pour alimenter la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

Cherry Kingsley, une jeune militante canadienne qui a autrefois été exploitée sexuellement à des fins commerciales, comptait parmi les jeunes délégués invités. Elle a exprimé à voix haute son inquiétude devant la faible représentation des jeunes au Congrès. La sénatrice Landon Pearson, membre de la délégation canadienne au Congrès, partageait cette préoccupation. Ensemble, elles ont résolu de sortir de l'ombre les voix des enfants victimes d'exploitation sexuelle en formant le projet du Sommet international des jeunes exploités sexuellement.

Le Sommet international des jeunes exploités sexuellement

Sortir de l'ombre : Sommet international des jeunes exploités sexuellement a eu lieu en 1998, à Victoria, en Colombie-Britannique. Le Sommet, qui a duré cinq jours, était présidé par l'Institute for Child Rights and Development de l'Université de Victoria, le Bureau de l'ombudsman de la Colombie-Britannique et PEERS (Prostitute Empowerment Education and Resources Society). L'UNICEF, ECPAT, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres collaborateurs parrainaient l'événement.

Le Sommet a réuni 55 jeunes délégués ayant une expérience directe du commerce du sexe représentant les Amériques, les Caraïbes, les États-Unis et le Canada³. Par le biais d'ateliers de création théâtrale, musicale, littéraire et artistique, les jeunes ont relaté leurs expériences et rédigé ensemble la *Déclaration* et le *Programme d'action* en guise de complément à la *Déclaration* et au *Programme d'action* de Stockholm.

Maintes ressources ont été élaborées dans la foulée de ce sommet, notamment un guide portant sur la formation de groupes de réflexion auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. La présente brochure sur les modèles d'action efficaces illustre les programmes qui ont porté assistance à de nombreux jeunes, dont certains délégués.



Il arrive si souvent que nos voix soient étouffées. Ici, au Sommet, nous sommes unis. Notre voix est forte. Cette *Déclaration* parle en notre nom à tous, celui des enfants et des jeunes exploités sexuellement.

— PROGRAMME D'ACTION

³ En préparation au Sommet, des consultations régionales ont eu lieu dans 16 villes des Amériques et des Caraïbes auprès de jeunes engagés dans le commerce du sexe. Pour chaque site de consultation, deux jeunes ont été délégués au Sommet.



Partie II

COMPRENDRE L'EXPLOITATION SEXUELLE

Facteurs économiques, sociaux et culturels

En Amérique latine et ailleurs dans le monde, la pauvreté est constamment citée comme l'un des principaux facteurs qui conduisent les enfants au commerce du sexe. C'est la situation économique de la famille qui détermine comment les enfants seront traités socialement et culturellement et dans quelle mesure ils auront accès aux services de santé, d'éducation et autres services sociaux. Une industrie touristique florissante et l'absence de lois rigoureuses et de mesures de lutte efficaces contre la prostitution contribuent à faire de certains pays de cette région du monde de véritables plaques tournantes de la prostitution et de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales¹.

Dans plusieurs parties du monde, les enfants issus de familles pauvres ont un accès limité aux services de base. Ces enfants tendent à être peu ou pas scolarisés, à souffrir de malnutrition et à vivre dans des logements insalubres. Les bouleversements économiques qui secouent le monde et la surconsommation accentuent la vulnérabilité de certaines familles. Pour cause de pauvreté, des enfants sont vendus à des maisons closes dans le but de rembourser des dettes, de se procurer de quoi survivre ou même d'acquérir des biens de consommation plus luxueux.

En Amérique latine et ailleurs dans le monde, la pauvreté est constamment citée comme l'un des principaux facteurs qui conduisent les enfants au commerce du sexe. C'est la situation économique de la famille qui détermine comment les enfants seront traités socialement et culturellement et dans quelle mesure ils auront accès aux services de santé, d'éducation et autres services sociaux.

¹ Gustavo Leal, «Sexual Exploitation of Children», *Bulletin of the Inter-American Children's Institute*, octobre 1997, p. 13.

Souvent, les enfants autochtones ou appartenant à une minorité ethnique courent un plus grand risque associé aux effets néfastes de la discrimination systémique et de l'éclatement social.

Les enfants de milieux défavorisés ne sont pas les seuls à s'engager sur la voie du commerce du sexe ou à gagner leur vie en vendant leur corps. Dans les pays développés, beaucoup d'enfants de familles de la classe moyenne participent également au commerce du sexe. Pour diverses raisons d'ordre économique, social ou autre, certains enfants sont incités par la ruse à entrer dans le commerce, d'autres s'enfuient de leur foyer pour échapper à la violence qu'ils subissent chez eux ou dépendent des revenus générés par ce travail pour se procurer de la drogue. L'éclatement de la famille, la toxicomanie ou la violence physique et sexuelle sont des facteurs de risque importants menant à l'exploitation sexuelle. Souvent, les enfants victimes de violence dans leur foyer se retrouvent dans un centre d'hébergement ou dans une famille d'accueil, hors des murs de l'école ou dans les rues — autant de situations qui ouvrent la voie à l'exploitation.

En Amérique du Nord, on estime que 80 % des enfants prostitués ont été victimes de violence physique ou sexuelle avant d'entrer dans le commerce du sexe. Ces enfants proviennent de milieux socio-économiques divers. Les rares études sur le sujet révèlent qu'un grand nombre d'enfants dans le commerce du sexe ont subi de la violence avant même de s'engager dans la prostitution ou la pornographie².

La culture constitue un autre facteur déterminant du travail et de l'exploitation des enfants. Dans plusieurs cultures, les femmes et les fillettes font l'objet d'une discrimination systématique dans un contexte de détérioration de la communauté traditionnelle et des systèmes d'appui culturels. Les filles se trouvent désavantagées en raison de leur sexe : elles sont considérées comme la propriété de leurs parents et se voient refuser le droit de s'exprimer et la possibilité de se défendre et de se protéger. On les exploite également sur le marché du sexe car, à la différence des garçons, elles récoltent peu ou très peu de bénéfices financiers pour les services qu'elles rendent. Dans certaines cultures, la croyance voulant que les relations sexuelles avec une fille vierge³ ont des pouvoirs fortifiants ou curatifs expose automatiquement les filles à un risque. Dans d'autres cas, les garçons sont stigmatisés du fait de leur homosexualité ou soumis à un chantage mettant en cause des images pornographiques de leurs partenaires sexuels. Les enfants et les jeunes infectés par le VIH/SIDA sont mis au ban de la société. Et souvent, les enfants autochtones ou appartenant à une minorité

²Youth Advocate Program International, *Commercial Exploitation of Children and Youth Involved in Prostitution, Pornography and Sex Trafficking*, Booklet No. 3, Washington, 1998, p. 13.

³Jane Warburton et al., p. 7.

ethnique courent un plus grand risque associé aux effets néfastes de la discrimination systémique et de l'éclatement social.

Les exploiters sexuels⁴

Les clients

La demande est un élément significatif de l'équation dans l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Un document élaboré par ECPAT pour le Congrès de Stockholm répartit les exploiters sexuels (clients) en deux groupes principaux :

Abuseurs sexuels préférant les mineurs. Ce groupe comprend les pédophiles et les individus qui préfèrent avoir des relations sexuelles avec des enfants ayant atteint ou dépassé la puberté. Il n'existe pas de portrait type du pédophile ou de l'abuseur sexuel préférant les mineurs. Des psychiatres ont cependant identifié chez ces individus des troubles de comportements majeurs qui permettent de cerner trois catégories distinctes : (1) les séducteurs, qui sont des maîtres manipulateurs et ont recours à des cadeaux ou se livrent au chantage, à la menace ou à la violence physique pour décourager la dénonciation; (2) les introvertis, qui n'ont pas les talents de manipulateur des séducteurs et tendent à abuser de très jeunes enfants qui leur sont inconnus, et (3) moins fréquemment observé, les sadiques, qui retirent un plaisir sexuel de la violence physique ou psychologique qu'ils infligent à des enfants.

Abuseurs sexuels d'enfants occasionnels. Sont désignés par ce terme les «adultes, hommes ou femmes, qui exploitent des enfants à des fins sexuelles non pas parce qu'ils sont mus par un intérêt sexuel particulier à leur égard, mais parce qu'ils ne font pas de distinction morale et/ou sexuelle en fonction de l'âge et qu'ils recherchent une expérience avec des partenaires sexuels mineurs, ou encore parce que les circonstances les ont mis en présence d'individus, disponibles sexuellement, qui correspondent à leurs critères d'attirance sexuelle et que certains facteurs libérant leurs inhibitions les amènent à se leurrer sur l'âge réel de l'enfant ou sur la nature de son consentement⁵ [traduction].» Contrairement aux abuseurs qui agissent par préférence, il indiffère à ces individus que leurs partenaires sexuels soient âgés de moins de 18 ans.

La demande est un élément significatif de l'équation dans l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

⁴ En préparation au Congrès de Stockholm, un document de travail intitulé «The Sex Exploiter» a été rédigé par Julia O'Connell Davidson pour ECPAT. Cette partie s'inspire largement de ce document thématique.

⁵ Julia O'Connell Davidson, p. 2.

Selon ECPAT, la vaste majorité des exploiters sexuels d'enfants (clients) comprennent :

- clients de la région
- militaires
- marins et camionneurs
- travailleurs migrants
- hommes d'affaires en voyage
- sexe-touristes
- expatriés
- travailleurs humanitaires
- employeurs de travailleurs domestiques

Qu'est-ce qui motive l'exploiteur sexuel ?

ECPAT énumère cinq principaux facteurs de motivation observés chez les individus qui participent à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales :

- Satisfaire ce qu'ils s'imaginent être un besoin physiologique ou émotionnel de défoulement ou de contact physique.
- Nourrir un sentiment de camaraderie auprès de leurs collègues ou amis masculins.
- Se procurer une preuve de leur virilité.
- Satisfaire un besoin compulsif de transgresser les interdits ou d'exercer un pouvoir sexuel sur des personnes extrêmement vulnérables, impuissantes, assimilées à un objet et/ou dégradées.
- Ne désirent pas se considérer comme des utilisateurs de prostitués.

Les fournisseurs

Les pédophiles et autres délinquants sont prêts à payer pour avoir des relations sexuelles avec des enfants; le fournisseur est là pour offrir au client ce qu'il veut. Le fournisseur justifie ses actions par la demande et par le fait que le client est prêt à déboursier de l'argent pour se procurer ce service. Des enfants sont vendus ou échangés

Le fournisseur justifie ses actions par la demande et par le fait que le client est prêt à déboursier de l'argent pour se procurer ce service. Des enfants sont vendus ou échangés au même titre que n'importe quel objet de transaction commerciale.



au même titre que n'importe quel objet de transaction commerciale. Une estimation de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies⁶ datant de 1996 a établi que la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants rapportent annuellement 5 milliards de dollars.

C'est à des adultes et non à des enfants que profite le commerce du sexe. En Thaïlande, le prix demandé pour «dévoiler» une vierge birmane peut être cent fois plus élevé que pour obtenir les services de la même fille après son viol. Des données révèlent qu'aux États-Unis, des filles de 14 ans remettent, chaque nuit, 500 \$ à leur souteneur. Et en Thaïlande, un client peut déboursé jusqu'à 100 \$ pour les services d'une prostituée de moins de 18 ans⁷. En temps normal, tous les profits sont versés au fournisseur du service, ce qui lui permet également d'exploiter les filles sur le plan financier. D'une certaine manière, la situation des garçons est différente. Malgré l'extrême rareté des données disponibles sur les victimes d'exploitation sexuelle de sexe masculin, les informations recensées indiquent que, financièrement, les garçons sont exploités à un moindre degré, c'est-à-dire qu'ils empochent la totalité de ce qu'ils gagnent.

Tout semble indiquer que la demande de relations sexuelles avec des enfants est en hausse. Selon une étude récente, cette hausse serait imputable à la combinaison de plusieurs facteurs : l'escalade de la pauvreté, l'accroissement du tourisme et la crainte d'une infection par le SIDA au contact de travailleurs du sexe adultes. Sur ce dernier point, on pourrait également prétendre le contraire, à savoir que les enfants sont plus vulnérables à l'infection par le VIH dans la mesure où ils peuvent difficilement exiger le port d'un préservatif ou refuser de multiples clients en raison de leur âge et que leurs tissus internes sont plus fragiles⁸.

L'exploitation sexuelle des enfants témoigne d'un profond mépris envers leurs droits fondamentaux, non seulement le droit d'être protégés contre la négligence et la violence, mais aussi celui de bénéficier d'un milieu de vie stimulant, d'une éducation et de loisirs. Des enfants sont privés de ces droits parce qu'on considère qu'ils ne sont pas menaçants, qu'ils sont impuissants et qu'ils appartiennent à leurs parents.

⁶ Allocution de Ofelia Clacetas Santos obtenue à : <http://www.unhchr.ch8html/menu2/7/b>.

⁷ Youth Advocate Program International, pp. 19-20.

⁸ Voir étude dans le rapport d'ECPAT de 1999, *A Step Forward*.

Le meilleur moyen de comprendre les enfants et les jeunes victimes d'exploitation sexuelle, de même que les facteurs individuels de risque qui les entraînent vers le commerce du sexe, est de les inviter à parler de leurs expériences.

L'enfant exploité

Le meilleur moyen de comprendre les enfants et les jeunes victimes d'exploitation sexuelle, de même que les facteurs individuels de risque qui les entraînent vers le commerce du sexe, est de les inviter à parler de leurs expériences. En préparation au Sommet de Victoria, des consultations régionales ont été organisées dans 16 villes des Amériques auprès de 210 enfants et jeunes exploités sexuellement. Les expériences relatées ci-dessous (bien que toutes ne soient pas issues des consultations ou du Sommet) illustrent certains facteurs de risque communément observés.

«Le plus grand désastre et la plus effroyable trahison se sont produits. **Ma grand-mère m'a vendue.** À l'époque, j'avais 11 ans. J'ignorais encore beaucoup de choses.»

— Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

«J'ai passé toute mon enfance dans **une secte qui m'a maltraitée.** Lorsque j'ai réussi à la fuir, je me suis retrouvée seule dans la rue, sans éducation, sans argent et sans aucune formation professionnelle. J'ai donc dû me précipiter dans le commerce du sexe pour survivre. Et il n'existait alors aucun groupe de soutien pour les jeunes comme moi.»

— Rapport du Sommet international, *Ensemble, parlons à cœur ouvert*

«Ma mère s'est remariée et elle a eu plusieurs autres enfants. J'ai dû partir. J'étais anéantie au fond de moi-même. Je n'avais aucune éducation. Je me suis prostituée **pour avoir un toit où m'abriter et de quoi me nourrir.**»

— Rapport du Sommet international, *Ensemble parlons à cœur ouvert*

Une nouvelle **relation avec un souteneur** a conforté la place de Rosa (prénom fictif) dans le commerce du sexe. Elle travaille maintenant comme maîtresse en chef d'une boîte de nuit qui embauche des jeunes filles.

— Rapport de CODENI Pérou



Ces témoignages sont le reflet de certains thèmes fréquemment liés à l'expérience des enfants et des jeunes exploités sexuellement :

- La pauvreté
- L'éclatement de la famille attribuable à de mauvaises relations familiales consécutives à un remariage, la violence (physique, psychologique, sexuelle) ou la grossesse, avec pour conséquences la fugue, le placement en centre d'hébergement ou en famille d'accueil et l'itinérance (souvent causée par la pauvreté et la violence dont sont victimes les jeunes à la maison, dans les centres d'hébergement ou les familles d'accueil)
- Une faible estime de soi (fondée sur la race, l'origine ethnique, l'apparence, l'orientation sexuelle)
- La consommation de drogues ou d'autres substances
- Le recrutement par les souteneurs ou les tenanciers de maisons closes (l'usage de drogues et une faible estime de soi en font des proies faciles)
- La double vie
- L'absence de scolarisation ou le décrochage scolaire
- L'accès insuffisant à la formation et à l'éducation

La majorité des témoignages livrés correspondaient à l'expérience vécue par les jeunes du Canada et des autres pays, à l'exception du passé de fugueur qui semblait davantage associé au vécu des jeunes nord-américains. En général, ceux qui se sont enfuis l'ont fait pour échapper à la violence qu'ils subissaient à la maison, dans les centres d'hébergement ou dans leur famille d'accueil. Une fois dans la rue, la faim et le fait de ne pas avoir d'endroit où passer la nuit les rend vulnérables à l'exploitation à des fins de prostitution. Tous les participants des pays en développement ont déclaré qu'ils vivaient dans des conditions de pauvreté abjecte et que la conjoncture économique défavorable constituait le principal facteur les ayant poussés vers le commerce du sexe.

Une fois dans la rue, la faim et le fait de ne pas avoir d'endroit où passer la nuit les rend vulnérables à l'exploitation à des fins de prostitution.

Selon les Nations Unies, plus de 50 % des infections par le VIH/SIDA surviennent chez les personnes de 15 à 24 ans, tandis que chez les enfants de moins de 15 ans, ce pourcentage atteint 10 % de plus.

Les effets de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales

Les effets sur les plans physique et psychologique⁹ associés à l'exploitation sexuelle des enfants sont dévastateurs. Au chapitre de la santé publique, il y a les retombées accablantes de la propagation du VIH/SIDA et des maladies transmissibles sexuellement (MTS). Parce qu'ils sont généralement dans l'impossibilité de demander à leurs clients d'utiliser un préservatif, la plupart des enfants ont des relations sexuelles non protégées et, de leur côté, les clients ont le sentiment d'être à l'abri des infections parce que leurs victimes sont des enfants, alors qu'en réalité, c'est tout le contraire. Le taux d'infection est extrêmement élevé. D'une part, les enfants demandent un prix peu élevé et leurs services sont très recherchés, ce qui multiplie le nombre de clients qu'ils desservent; d'autre part, les enfants sont particulièrement sujets aux infections étant donné qu'ils ne possèdent pas assez d'information sur les risques et les effets d'une infection par le VIH et qu'ils subissent plus facilement des lésions parce que leurs jeunes membranes sont plus fragiles.

Les conséquences d'une MTS non traitée¹⁰ comprennent les infections pelviennes, l'infertilité et le risque de méningo-encéphalite chez l'enfant né d'une mère infectée. Souvent, les enfants souffrent également des effets de la malnutrition, des plaies non soignées, des drogues et de l'alcool.

La toxicomanie a des effets distincts sur la santé qui dépendent du type de drogue consommée. Un grand nombre d'enfants engagés dans le commerce du sexe sont des utilisateurs de drogues injectables, ce qui accroît le risque d'une infection par le VIH, d'une hépatite et d'autres infections transmissibles par le sang. L'état d'intoxication augmente par ailleurs les risques de rapports sexuels non protégés, de violence et d'accident. Les solvants en particulier peuvent occasionner des dommages au foie, aux reins ou au cerveau susceptibles de constituer un danger de mort.

Selon les Nations Unies, plus de 50 % des infections par le VIH/SIDA surviennent chez les personnes de 15 à 24 ans, tandis que chez les enfants de moins de 15 ans, ce pourcentage atteint 10 % de plus¹¹.

⁹ L'information sur les effets physiques est principalement tirée de l'ouvrage de Mark Belsey, *Health and Psychosocial Dimensions*, préparé pour le Congrès mondial et l'Organisation mondiale de la Santé, 1996.

¹⁰ Les plus courantes sont le VIH, l'herpès type 2, l'hépatite B et le papillomavirus humain.

¹¹ Youth Advocate Program International, p. 11.



La violence psychologique et physique infligée par les clients, les souteneurs, les propriétaires et tenanciers de maisons closes a de lourdes conséquences à long terme. L'ampleur du traumatisme dépend du degré de résilience de chaque individu. Certains chercheurs ont constaté que les personnes ayant survécu à de longs épisodes de violence sexuelle souffrent du syndrome de stress post-traumatique. «Il s'agit de l'altération psychologique de la conscience, de la perception de soi et des relations avec autrui [traduction].»
Peuvent s'ensuivre des pertes de mémoire, des sentiments de honte, de culpabilité et de souillure¹². D'autres chercheurs ont fait observer que les enfants peuvent souffrir du syndrome consécutif au traumatisme provoqué par le viol, lequel comprend un choc physique, des cauchemars répétitifs, des rappels d'images (*flash-back*), la dépression, le deuil et l'incapacité d'entretenir des relations intimes¹³.

Le cycle de l'exploitation

Les enfants et les jeunes présents au Sommet de Victoria ont expliqué qu'ils se sentent souvent frappés d'exclusion sociale, mal aimés et méprisables. Tous vivent un rejet de la part de leur communauté. Cette stigmatisation doublée d'une faible estime de soi et d'un sentiment d'impuissance fait en sorte que les enfants et les jeunes craignent les adultes et se méfient d'eux. La réinsertion sociale n'est guère facile en raison de l'idée fausse qu'ils se font d'eux-mêmes et des autres. Pour beaucoup de garçons prostitués, la réinsertion est d'autant plus difficile qu'ils font l'objet d'attitudes discriminatoires associées à une homophobie généralisée. Les enfants et les jeunes ont besoin d'aide à chacune des étapes du cycle d'exploitation, surtout lorsqu'ils ont pris la décision de quitter le commerce.

Le rapport rédigé par les jeunes au Sommet comprend plusieurs recommandations qui visent à protéger les enfants et les jeunes qui participent au commerce du sexe et à leur porter assistance à chaque étape du cycle d'exploitation. Parmi les plus hautes priorités identifiées figurait celle qui consiste à empêcher, au départ, les enfants et les jeunes d'entrer dans le commerce du sexe. Cette mesure exige le déploiement de constants efforts de **prévention** à tous les niveaux. Les initiatives qui ont pour objet de sensibiliser les parents ou tuteurs à l'importance pour l'enfant de vivre dans un foyer stable et aimant où il peut apprendre à communiquer sont considérées primordiales.

Les enfants et les jeunes ont besoin d'aide à chacune des étapes du cycle d'exploitation, surtout lorsqu'ils ont pris la décision de quitter le commerce.

¹²Judith Lewis Herman citée dans Laurie Nicole Robinson, «The Globalization of Female Child Prostitution : A Call for Reintegration and Recovery Measures via Article 39 of the United Nations Convention on the Rights of the Child», *Indiana Journal of Global Studies*, vol. 5, numéro 1, 1997, pp. 239-255.

¹³ Ibid.

Le premier pas à franchir pour aider les jeunes, une fois qu'ils sont pris dans l'engrenage du commerce du sexe, est de **réduire les méfaits auxquels ce milieu les expose** en leur fournissant des refuges sûrs, des soins de santé et de l'information sur la santé, ainsi que des occasions et des ressources qui leur permettent de se retrouver et de s'entraider. S'ensuit l'**intervention**, qui consiste à apporter aux jeunes une assistance immédiate lorsque surgit une situation d'urgence ou de crise. Une situation de crise peut fournir un point de départ pour quitter le commerce et provoquer le désir de s'en sortir dans la mesure où les jeunes ont rapidement accès à des refuges sûrs, à des soins de santé, à un soutien psychosocial et à la protection de policiers sensibilisés au problème de l'exploitation sexuelle. Souvent, les personnes qui ont elles-mêmes été exploitées sexuellement s'avèrent de très bons défenseurs auprès des enfants et des jeunes qui vivent cette situation, et peuvent offrir un soutien de première ligne efficace.

Dans les cas où l'intervention d'urgence agit comme déclencheur de changement, les jeunes peuvent alors entreprendre une démarche qui les amènera à **quitter le commerce**, puis à se consacrer à la **guérison** et à la **réinsertion sociale**. Abandonner le commerce du sexe est un processus complexe et difficile car il exige à la fois un engagement clair de la part des jeunes et un soutien constant de la part des groupes communautaires. Pour profiter de cette situation favorable au changement, l'accès immédiat à des refuges sûrs et à une aide constante sur les plans financier, psychosocial et affectif, l'enseignement des connaissances élémentaires de la vie quotidienne et la possibilité de poursuivre des études peu coûteuses sont des conditions essentielles.

Chaque étape du cycle de la vie d'un enfant ou d'un jeune exploité sexuellement est conditionnée par des attitudes publiques positives ou (plus couramment) négatives. La dernière étape à franchir pour aider les enfants et les jeunes à quitter le commerce du sexe consiste à promouvoir leurs droits, notamment celui d'être entendu et de participer pleinement à la vie de la société. La **défense des droits** fait partie de ce processus. Mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes passe d'abord et avant tout par la promotion de leurs droits.

Le cycle de l'exploitation

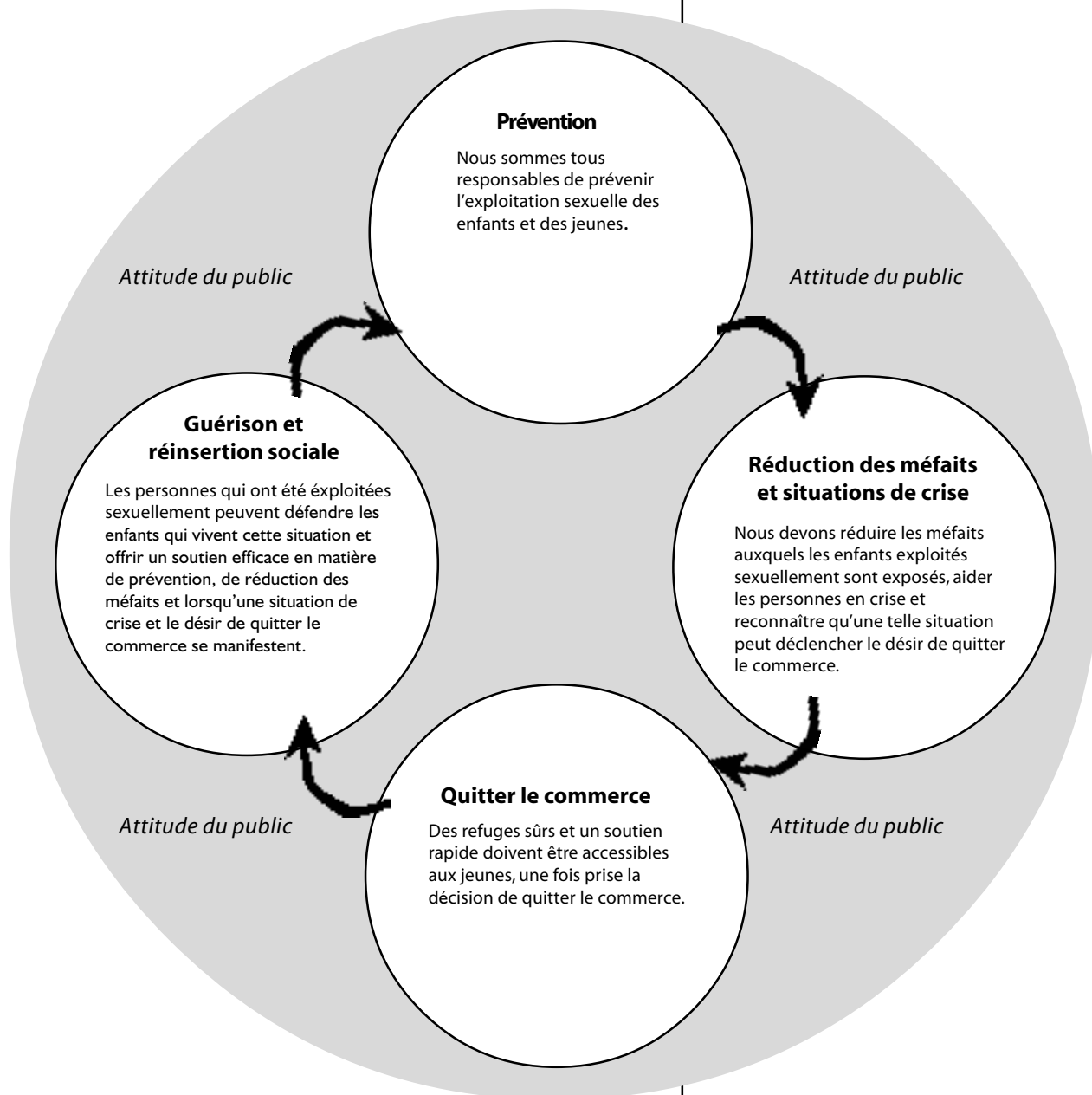


Illustration tirée du *Rapport final Sortir de l'ombre : Sommet international des jeunes exploités sexuellement*. Vancouver : Aide à l'enfance Canada, mai 1998.

L'enfant doit être protégé contre « toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.»

Article 19, CDE



L'exploitation sexuelle du point de vue des droits de l'enfant

La présente brochure repose sur deux principes directeurs. Le **premier** principe sur lequel se fondait également le Sommet international des jeunes exploités sexuellement est le suivant : l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes constitue une forme de violence exercée contre eux. Un mineur ne peut donner un consentement éclairé à l'exploitation et se livre rarement à la prostitution par choix. Souvent, les enfants se retrouvent sur le marché du sexe où ils sont maltraités parce qu'ils ne voient pas d'autres options dans la vie ou qu'un sentiment d'impuissance les y a poussés. Il s'agit d'un contrôle abusif qu'exercent des adultes sur de jeunes corps et de jeunes esprits.

Le **deuxième** principe stipule qu'en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ou tout autre aspect des droits de l'enfant, nous devons nous laisser guider par la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*. La Convention renferme de nombreux principes jamais énoncés jusqu'alors :

- Elle considère les droits et le développement de l'enfant de manière holistique, sans distinction aucune, et tient compte de tous les aspects de son développement, depuis le rôle de la famille jusqu'au droit d'être entendu.
- Elle est reconnue à l'échelle internationale comme un cadre puissant pour la lutte en faveur du bien-être des enfants du monde entier. L'UNICEF, l'organisme de l'ONU directement responsable des questions touchant les enfants, appuie dorénavant son mandat sur la Convention.
- Elle stipule que dans toutes les procédures visant le bien-être et la protection de l'enfant, «l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale» et que tout effort de promotion de son développement harmonieux s'inscrit dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Elle protège les enfants en particulier contre «toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle» (article 34). Les États parties ont l'obligation de protéger l'enfant et d'adapter

leurs lois nationales en fonction des principes énoncés dans la Convention afin de garantir à l'enfant son droit à la survie, au développement et à la protection.

L'article 32 protège les enfants contre l'exploitation économique et tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre leur éducation. L'article 35 prévient «l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit».

Par ailleurs, la Convention comporte une série d'importants articles sur la participation (articles 12 à 17) qui stipulent que les enfants ne sont pas la propriété de leurs parents et qu'ils ont le droit à la vie privée, le droit d'être entendus sur toute question les intéressant et d'exprimer librement leur opinion, le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'association et le droit d'accéder à l'information.

Depuis sa ratification, la Convention a eu une influence considérable au chapitre de la protection des droits des enfants. Les articles 42 à 54 confèrent à la Convention une partie de sa force internationale en soulignant les mécanismes particuliers de suivi et de mise en œuvre destinés à mesurer les progrès accomplis par les États parties dans l'exécution de leurs obligations envers les enfants. Le Comité des droits de l'enfant¹⁴ est l'organisme des Nations Unies institué en vue d'examiner ces progrès. Les États parties doivent recueillir des statistiques et fournir des renseignements précis sur toutes les questions couvertes par la Convention dans l'objectif de préparer des rapports périodiques. Le Comité accepte également les rapports d'ONG sur la situation des droits de l'enfant dans un pays donné. Par suite de ces rapports qui sont rendus publics, le Comité formule des recommandations au gouvernement national. Il en est résulté une vague de recherches, d'informations et d'attention sur les plans national et international concernant la situation des enfants à l'échelle des pays et du monde entier.

La mise en œuvre de la Convention représente un défi de taille pour les personnes qui œuvrent auprès des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, défi qui exige de la patience et de la persévérance, un apprentissage constant et une mobilisation de tous les instants. Les études de cas présentées dans la prochaine partie illustrent les expériences pratiques menées sur le terrain en vue de protéger et de promouvoir les droits des enfants et des jeunes exploités sexuellement.

¹⁴ Le Comité se compose de 10 experts indépendants représentant chacun un pays. Il est chargé de l'examen des rapports présentés par les États parties et formule des commentaires et des recommandations qui sont rendus publics. La Convention exige que les membres du Comité soient des personnes de haute moralité possédant une compétence reconnue dans le domaine des droits de l'enfant.

Les États parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. À cette fin, les États prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher :

- (a) Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale;
- (b) Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales;
- (c) Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique.

Article 34, CDE





Partie III

INTERVENIR EFFICACEMENT AUPRÈS DES JEUNES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

En dépit du malheur, de la négligence, des abus, de la violence et des effets dévastateurs de l'exploitation sexuelle sur les plans physique et psychologique, nombreux sont les enfants qui parviennent à s'en sortir et même, à mener une vie épanouie. Ces enfants possèdent le don de la résilience, c'est-à-dire la force intérieure qui leur permet de surmonter d'incroyables épreuves. Ce pouvoir que possèdent en puissance tous les enfants est nourri lorsqu'on les écoute et les valorise. Il peut, de la même manière, être alimenté par les actions centrées sur l'enfant qui misent sur sa force intérieure pour l'amener à s'aider lui-même, et renforcé par l'établissement de liens solides et positifs avec des personnes ou avec des institutions ou programmes particuliers.

Critères de sélection

Les études de cas présentées dans ces pages résument le travail accompli par plusieurs ONG qui ont participé au Sommet international des jeunes exploités sexuellement de Victoria, au Canada, en 1998 (PEERS Victoria, CIES Bolivie, RAÍCES Chili, CODENI Pérou, CEPROSH République dominicaine et Casa Alianza Honduras). Deux autres programmes (El Caracol Mexique, LAYSS États-Unis) font également l'objet d'une étude de cas dans la présente partie.



«Les mesures que notre Programme propose sont fondées sur nos convictions, et celles-ci sont le fruit de ce que nous avons vécu. Pour saisir comment ces mesures peuvent être efficaces, il vous faut comprendre nos convictions, ainsi que les expériences de vie qui nous y ont menés.»

— PROGRAMME D'ACTION

Les études de cas sont concentrées dans la zone géographique des Amériques, région représentée au Sommet de Victoria. Il existe maints facteurs qui font des Amériques un lieu de prédilection pour les exploiters sexuels, notamment les destinations touristiques populaires, les lois peu rigoureuses, les ressources limitées, l'inertie gouvernementale, les drogues et l'itinérance.

En préparation au Sommet, les ONG ont organisé des consultations régionales auprès des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Celles des pays en développement ont assuré, avec l'appui du gouvernement canadien, un suivi institutionnel et individuel auprès des jeunes délégués après le Sommet.

Méthodologie

Des questionnaires ont été distribués aux cinq ONG des pays en développement qui ont reçu le financement nécessaire à l'instauration d'un plan de suivi, de même qu'à l'ONG canadienne qui a coprésidé le Sommet (PEERS). Ces organisations ont été rejointes dans l'objectif de clarifier ou de compléter l'information fournie. Une vaste recherche menée sur l'Internet a permis d'établir des liens avec une ONG mexicaine et une ONG américaine. Ces ONG n'avaient pas assisté au Sommet, mais disposaient d'un programme intéressant à l'intention des enfants exploités sexuellement.

Il n'y a eu ni compte rendu documentaire ni analyse critique des programmes recensés dans les Amériques dans le cadre de cette brochure. Il existe quantités d'autres initiatives qui ne seront pas étudiées ici. Aucun des programmes dispensés par les ONG citées dans les études de cas n'a fait l'objet d'une évaluation formelle, mais tous comprennent des éléments que nous considérons efficaces dans le travail auprès des enfants et des jeunes exploités sexuellement¹.

Domaines d'intervention

Les études de cas sont organisées en fonction des **six domaines d'intervention** (voir ci-dessous) énumérés par les jeunes délégués dans la *Déclaration* et le *Programme d'action du Sommet international des jeunes exploités sexuellement*. Chaque domaine d'intervention est exposé, suivi d'une ou de plusieurs études de cas. Par exemple, pour illustrer le thème de l'**éducation**, nous nous penchons sur l'étude de l'ONG mexicaine El Caracol. De la même manière, la partie

¹ Pour un examen détaillé de la situation dans les pays, voir Ennew et al., *Children and Prostitution : How can we Measure and Monitor the Commercial Exploitation of Children?* Disponible sur le site Internet de l'UNICEF : <http://www.unicef.org>.



traitant des **mesures législatives** et de la **responsabilisation** souligne le travail accompli par le bureau régional de Casa Alianza au Honduras.

Les coordonnées de l'organisme, la description du programme, le groupe de participants visé et le volet du cycle d'exploitation abordé apparaissent au début de chaque étude de cas.

Tous les programmes comprennent un ou plusieurs des sept éléments considérés essentiels aux modèles d'action efficaces. Une *liste de contrôle des modèles d'action efficaces* accompagne chaque étude de cas afin de mieux cerner le modèle mis en œuvre dans le programme cité.



DOMAINES D'INTERVENTION

ÉDUCATION

Nous sommes convaincus que l'éducation est un élément essentiel dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

PARTICIPATION DES JEUNES D'EXPÉRIENCE²

Nous sommes convaincus que la voix des enfants et des jeunes exploités sexuellement doit être entendue et que leurs expériences doivent être connues et servir d'assise à la conception et à la mise en œuvre de mesures d'intervention. Il faut que l'on nous donne le pouvoir de nous aider nous-mêmes.

RESSOURCES ET SOUTIEN

Nous sommes convaincus d'avoir droit à ce que l'on nous consacre, à nous enfants et jeunes exploités sexuellement, des ressources destinées à remplir nos besoins très divers.

SENSIBILISATION AUX SPÉCIFICITÉS SEXUELLES

Nous sommes convaincus que comme enfants et comme jeunes, nous sommes tous exposés à l'exploitation sexuelle que nous soyons garçons, filles ou transsexuels.

MESURES LÉGISLATIVES

Nous sommes convaincus que nos lois doivent nous protéger en tant qu'enfants et jeunes exploités sexuellement, et non plus nous punir comme des criminels.

RESPONSABILISATION

Nous sommes convaincus que nous sommes tous responsables de nos enfants et de nos jeunes, mais nous ne sommes pas les seuls. Les gouvernements, les collectivités et la société dans son ensemble doivent être tenus de rendre des comptes au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

— PROGRAMME D'ACTION

² Note de traduction : La version française du *Programme d'action* du Sommet de Victoria en circulation fait référence au terme «environnement expérientiel» pour décrire la participation des enfants et des jeunes qui ont eux-mêmes été exploités sexuellement. Le choix du terme «jeunes d'expérience» dans le présent contexte ne vise qu'à offrir un équivalent simplifié du terme anglais «experiential involvement».



ÉDUCATION

«Nous sommes convaincus que l'éducation est un élément essentiel dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.»

— PROGRAMME D'ACTION

L'éducation est un droit humain fondamental. Pourtant, malgré l'engagement qu'ont pris tous les pays du monde en faveur de l'accès à l'éducation formelle, «...près de 300 millions d'adolescents qui ont passé l'âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. Les deux tiers de ces enfants sont des filles et la grande majorité d'entre elles appartiennent à des couches de la société défavorisées, notamment des minorités ethniques et culturelles, celles qui sont le plus exposées à l'exploitation sous toutes ses formes¹.»

«Malgré les efforts déployés dans le monde entier pour améliorer l'accès des filles à l'éducation, les taux d'abandon scolaire restent élevés dans de nombreux pays et les filles continuent à souffrir d'attitudes et de traitements discriminatoires dans les salles de classe. La sécurité des filles et leur protection contre les attentats à la pudeur à l'école et sur le chemin de l'école doivent être renforcées dans plusieurs pays... L'expérience a prouvé que des approches diversifiées et souples, dans le cadre d'un système global unifié, sont indispensables pour atteindre les groupes de population privés d'éducation².»

Le *Cadre d'action de Dakar*, adopté lors du Forum mondial sur l'éducation en avril 2000, réaffirme la vision de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous³ et réitère les objectifs de l'éducation pour tous à l'an 2000 (EPT). Si des progrès notables ont été accomplis dans

Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier... (a) rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous; (b) encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant.

Article 28, CDE



¹ UNESCO. *Rapport mondial sur l'éducation*, 1995. Paris.

² Manzoor, Ahmed et Sara Ann Friedman, *Éducation : le moteur de changement*, p. 6. Élaboré dans le cadre du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants en 1996. Obtenue sur Internet à : <http://www.usis.usemb.se/children/csec/default.htm>.

³ Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Élaborée lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, Thaïlande, 1990. Disponible sur le site Internet de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/general/fre/>.

Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à : (a) favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques; (b) inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme; (c) inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit; (d) préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension et de paix; (e) inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

Article 29, CDE



nombre de pays, le *Cadre de Dakar* souligne qu'en l'an 2000, «plus de 113 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire, que l'on dénombre encore 880 millions d'adultes analphabètes, que la discrimination sexuelle continue de sévir dans les systèmes éducatifs et que la qualité de l'apprentissage et l'acquisition de valeurs humaines et de compétences sont loin de répondre aux aspirations et aux besoins des individus et des sociétés.» Le *Cadre d'action de Dakar* fixe plusieurs autres objectifs dont l'un est de faire en sorte que «d'ici l'an 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme⁴.» Cet objectif s'applique tout particulièrement à la situation des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle.

«Parmi les enfants qui travaillent et/ou vivent dans les rues, beaucoup sont exploités sur le plan sexuel et n'ont de toute évidence pas la possibilité de suivre un programme scolaire régulier. Ces enfants ont parfois abandonné l'école ou ils n'y ont jamais été inscrits. Leur âge et leurs conditions de vie font qu'il leur sera très difficile de suivre les mêmes cours que les autres enfants, et les programmes ne répondront probablement pas à leurs besoins particuliers sur les plans social, culturel, émotionnel et pédagogique.

Les enfants impliqués dans le commerce du sexe sont souvent contraints et ils ne peuvent s'en sortir sans un appui juridique, psychologique et social. Certains enfants, qui ne sont pas soumis à une contrainte physique mais ne voient pas d'autres options dans la vie, ont également besoin de beaucoup d'aide et d'encouragement pour trouver d'autres solutions et lutter pour les atteindre. Ceux qui ont quitté le commerce du sexe de leur propre chef ou avec l'aide de services sociaux, d'organisations non gouvernementales, d'amis ou de parents, continuent à avoir besoin d'appui, d'empathie et d'aide pour se réinsérer dans la société et trouver une nouvelle signification et un nouveau but à leur vie⁵.»

Les adultes dont le rôle est d'élever et de protéger les enfants et de faire en sorte qu'ils se développent sainement ont une responsabilité particulière car ils dispensent un enseignement direct et servent de modèles aux enfants, que ce soit au foyer, à l'école ou dans le monde en général, en particulier dans les postes de police et les tribunaux où échouent tant d'enfants impliqués dans le commerce du sexe. «Pour que les adultes acceptent d'assumer leurs responsabilités envers l'enfant qui s'éveille, pour qu'ils deviennent des partenaires actifs et

⁴ Le *Cadre d'action de Dakar* est disponible sur le site Internet de l'UNESCO (voir note précédente).

⁵ Manzoor, Ahmed et al., pp. 9-10.



des agents du changement social, il faut tout d’abord qu’ils comprennent les dangers que représente l’exploitation sexuelle à des fins commerciales pour les enfants et la société, et qu’ils prennent conscience du fait que leurs attitudes et leurs comportements contribuent à la situation⁶.»



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D’ÉDUCATION

PRÉVENTION

Il faut mettre en place des programmes visant à apprendre aux enfants et aux jeunes à reconnaître les menaces d’exploitation sexuelle, à se protéger et à prendre leur destin en mains.

Il faut enseigner au public qui sont les enfants et les jeunes menacés d’exploitation sexuelle, qui sont les exploitateurs et comment intervenir.

RÉDUCTION DES MÉFAITS

Les enfants et les jeunes exploités sexuellement doivent être renseignés sur leurs droits et parfaitement informés en matière de santé et de sécurité.

Les divers professionnels qui interviennent dans les situations de crise, qu’il s’agisse de médecins, de conseillers ou de policiers, doivent recevoir une formation qui leur apprenne à reconnaître les signes de l’exploitation sexuelle et à agir avec délicatesse.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

Les enfants et les jeunes exploités sexuellement doivent recevoir un enseignement scolaire spécialisé et acquérir les connaissances élémentaires de la vie quotidienne.

ATTITUDE DU PUBLIC

Il incombe aux médias de sensibiliser le public et de faire disparaître les stéréotypes entourant les enfants et les jeunes exploités sexuellement.

— PROGRAMME D’ACTION

Pour que les adultes acceptent d’assumer leurs responsabilités envers l’enfant qui s’éveille, pour qu’ils deviennent des partenaires actifs et des agents du changement social, il faut tout d’abord qu’ils comprennent les dangers que représente l’exploitation sexuelle à des fins commerciales pour les enfants et la société, et qu’ils prennent conscience du fait que leurs attitudes et leurs comportements contribuent à la situation.

⁶ Manzoor Ahmed et. al., p. 11.

ÉTUDE DE CAS NO. 1

Un effort d'éducation à Mexico

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG *El Caracol* (L'Escargot)
Calle Heliodoro Valle No. 337 Col. Lorenzo
Boturini Del. Venustiano Carranza, C.P.15820
Ciudad de México, Mexique
Site Internet : www.el-caracol.org.mx/
Courriel : caracol@supernet.com.mx

Programme Offrir aux enfants et aux jeunes de la rue une solution de rechange aux programmes scolaires réguliers par des ateliers de production qui permettent aux jeunes d'acquérir des valeurs et des compétences et de gagner de l'argent.

Participants Des enfants et des jeunes de 15 à 23 ans qui vivent dans les rues de Mexico, n'ont aucune porte de sortie et sont susceptibles de vivre une vie productive et de s'intégrer à la société.

Champ d'action Prévention, guérison et réinsertion sociale.

*El Caracol
Mexico*



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Renforcement des capacités
- Approche intersectorielle et intégrée
- Participation des jeunes

EL CARACOL (L'ESCARGOT)

Je voulais devenir actrice...

Luciana avait 12 ans lorsque son oncle l'a violée dans sa ville natale de La Barra, au Mexique. Elle s'est enfuie à Mexico avec un cousin plus âgé. Elle s'est fait des amis parmi les enfants de la rue et a commencé à inhaler de la colle. Elle a rencontré un bel homme qui l'a invitée à manger. Elle a accepté l'invitation car elle n'avait nulle part où aller. «Il m'a dit que j'étais trop jolie pour vivre dans les rues et que je devrais aller vivre avec lui, qu'il m'aiderait à poursuivre mes études. Je lui ai dit que je voulais étudier pour devenir actrice. Il m'a dit qu'il travaillait dans ce domaine, et que j'allais faire des films et gagner beaucoup d'argent.» Aujourd'hui, Luciana se prostitue en échange d'un pot de colle ou d'un repas et, à 14 ans, elle fait des films pornographiques.

La Crónica, un journal mexicain, le 18 février 1999.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Une étude¹ réalisée dans six villes mexicaines — Acapulco, Cancún, Ciudad Juárez, Guadalajara, Tapachula et Tijuana — illustre toute la complexité du problème de l'exploitation sexuelle au Mexique. Selon l'étude, même s'il est difficile d'obtenir des données précises, environ 4600 enfants participent au commerce du sexe dans ces six villes. Selon une estimation préliminaire, le nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle au pays s'élèverait à 13 000. D'autres recherches réalisées au Mexique indiquent que l'âge des clients varie entre 18 et 35 ans, que le nombre moyen de clients est de 15 par semaine et que les enfants de la rue qui se prostituent ont en moyenne de 8 à 12 ans².

L'une des études les plus complètes sur l'exploitation sexuelle et la prostitution des jeunes à Mexico a été menée en 1996 par une ONG appelée Espaces pour le développement intégral. On estime que plus de 50 % des femmes prostituées dans ce district sont mineures, la plupart ayant autour de 15 ou 16 ans. La prostitution des garçons existe aussi mais à moins grande échelle. Il est particulièrement difficile d'étudier cet aspect de l'exploitation, car les garçons hésitent à partager leurs expériences³.

Des réseaux bien organisés contrôlent et tirent profit du commerce du sexe. Des hommes courtisent et marient les filles pauvres des villages avoisinants et de la ville en leur promettant un avenir meilleur et une famille. On prête souvent aux filles

des sommes importantes afin d'établir une relation de dépendance. Après plusieurs semaines, les filles se voient contraintes de se livrer à la prostitution en raison d'un accident ou d'autres circonstances exceptionnelles exigeant une grande quantité d'argent. On les assure que lorsque l'argent sera remboursé, elles n'auront plus à faire de sacrifices. Le «mari» ou le «petit ami» devient le proxénète⁴.

Selon UNICEF Mexique, les enfants exploités sexuellement :

- Vivent dans la rue et ont régulièrement ou occasionnellement recours à la prostitution pour survivre (obtenir de l'argent, de la nourriture).
- Ne vivent pas dans la rue, mais se prostituent dans les lieux publics ou dans les bars, les hôtels, les boîtes de nuit, les studios de massage ou pour le compte d'agences d'escortes.
- Vivent dans leur famille et se prostituent, au vu et au su de la famille.
- Vivent dans leur famille qui ignore qu'ils sont exploités sexuellement.
- Sont des filles, exploitées par leur partenaire devenu proxénète.
- Sont acheminés au Mexique, ou du Mexique vers un autre pays, dans le but d'y être exploités à des fins sexuelles.
- Sont enlevés par des organisations criminelles.
- Sont forcés de se livrer à la prostitution dans un contexte d'esclavage, en raison d'une dette.

El Caracol Mexique



¹ Azola, E. (2000). *Niñas y Niños Víctimas de Explotación Sexual en México*, Mexique, UNICEF-DIF.

² Cité dans un document préparé par le directeur général du Bureau régional de l'UNICEF au Mexique, Bernt Aasen, intitulé *The Situation of Sexually Exploited Children in Mexico*. Octobre 2000, Mexique. Non publié.

³ Pour un aperçu détaillé de la situation des enfants au Mexique, voir le *Rapport de la mission sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales menée par la Rapporteuse spéciale au Mexique*, 23 février 1998. Disponible sur Internet à l'adresse du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU (HCDH-ONU) : <http://www.unhchr.ch>.

⁴ Allocution de Ana de Lara Ruiz, Deuxième conférence du Tribunal international des droits de l'enfant, Brasília, 11 au 18 mai 1998.

Les exploitateurs et les clients sont des Mexicains, des étrangers, hommes ou femmes. L'exploitation sexuelle des enfants existe dans presque toutes les régions du Mexique mais, curieusement, elle se manifeste davantage dans les régions où la pauvreté extrême *n'existe pas*. Certaines régions sont plus propices à l'exploitation des enfants, notamment :

- Les zones frontalières, au nord comme au sud.
- Les régions touristiques telles que Cancún et Acapulco.
- Les grandes métropoles telles que Mexico et Guadalajara.

BUT DU PROGRAMME

L'équipe de travail d'El Caracol qui regroupe plusieurs professionnels de la santé et des services sociaux s'est formée en 1987 dans la communauté de Climalhuacán. En 1994, El Caracol a mis sur pied une initiative de coordination entre les institutions et organismes du milieu et un programme de soins spécialisés aux enfants de la rue qui a débouché sur la mise au point d'une méthodologie destinée à mieux desservir cette population. On estime que 2 300 000 enfants de 6 à 14 ans ne vont pas à l'école. El Caracol offre à ces jeunes une solution de rechange à l'éducation formelle.

El Caracol s'est donné pour mandat de :

- Recueillir des données sur l'âge, le sexe et les comportements à risque

des enfants par l'analyse de la situation de chaque région, dans le but d'intervenir plus efficacement.

- Identifier les besoins et les intérêts des jeunes en leur offrant des activités éducatives.
- Tenir un journal quotidien des activités réalisées et de leurs répercussions pour les reproduire dans d'autres secteurs.

OBJECTIFS

- Offrir de la formation aux enfants et aux jeunes de la rue pour qu'ils puissent se développer et se réinsérer dans la société.
- Intervenir auprès des enfants à risque avant qu'ils ne se retrouvent dans la rue.
- Renseigner et former le personnel des autres organismes pour les préparer à travailler auprès des jeunes de la rue.

Le processus d'élaboration des programmes se divise en six étapes : conception d'un plan de travail, mise en œuvre du programme, examen bisannuel, ajustements, évaluation qualitative de l'impact et systématisation (communication et réflexion interne collective).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le travail de rue est l'un des aspects fondamentaux des efforts destinés à rejoindre les jeunes. Une rencontre est tenue au lieu et au moment convenus



par les éducateurs et les jeunes au cours de laquelle les éducateurs interrogent les jeunes pour se faire une idée plus juste de leur situation actuelle et des résultats de l'intervention. Ils élaborent par la suite une proposition de travail préparée par l'équipe de rue qui tient compte des suggestions formulées par les jeunes lors des visites. À la fin de la séance, on rédige un plan de travail et on fixe une date pour la prochaine rencontre.

Les ateliers de production forment la pierre angulaire du travail d'El Caracol : les jeunes y font l'acquisition de valeurs et d'habitudes personnelles, apprennent à conserver un emploi et à offrir un bon rendement par la suite. Les stimulants économiques (vente de produits et de services dérivés des ateliers) encouragent la participation au programme. Exemples d'ateliers : boulangerie et cuisine, coiffure, élevage d'animaux, informatique et école secondaire ouverte.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

- L'infrastructure est essentielle au bon fonctionnement, à la qualité et à la continuité des ateliers. Les plans d'études et de travail sont d'importants outils d'orientation pour les jeunes et le personnel.
- Il importe d'évaluer régulièrement l'apprentissage des jeunes, le fonctionnement des ateliers et la qualité des produits finis.
- La discipline, les horaires, l'entretien du

matériel et les normes de qualité sont des aptitudes de vie importantes que les ateliers doivent promouvoir.

- Il faut mettre l'accent sur les valeurs de responsabilité et de tolérance, et aider les jeunes à voir les avantages économiques liés à leurs efforts.
- Les activités de prévention doivent encourager la participation des jeunes à risque des communautés marginalisées.

Dans la civilisation aztèque, le dieu Quetzalcoatl était connu comme le créateur de l'homme, non pas parce que l'humanité n'existait pas auparavant, mais parce que rien ne la distinguait du monde animal. Quetzalcoatl a aidé les hommes à prendre conscience de leur nature humaine en leur donnant le «souffle universel», qui rend possible la naissance intérieure — le souffle divin, la connaissance de soi.

El Caracol est l'instrument de Quetzalcoatl, c'est-à-dire le processus par lequel l'homme apprend à se connaître. Quetzalcoatl souffle sur El Caracol et «l'esprit atteint une force nouvelle». El Caracol offre aux jeunes de la rue de Mexico des programmes d'éducation de rechange grâce auxquels ils peuvent apprendre à mieux se connaître et ainsi, acquérir les moyens de rebâtir leur vie⁵.

El Caracol Mexique



⁵ Extrait du site Internet d'El Caracol à l'adresse : www.el-caracol.org.mx.

PARTICIPATION DES JEUNES D'EXPÉRIENCE

«Nous sommes convaincus que la voix des enfants et des jeunes exploités sexuellement doit être entendue et que leurs expériences doivent être connues et servir d'assise à la conception et à la mise en œuvre de mesures d'intervention. Il faut que l'on nous donne le pouvoir de nous aider nous-mêmes.»

— PROGRAMME D'ACTION

L'éducation par les pairs vise à préparer des jeunes à intervenir auprès d'autres jeunes en vue de solutionner des problèmes qui les touchent et de les accompagner dans cette démarche. Il s'agit d'un processus de travail orienté vers l'enseignement de connaissances, d'attitudes et de compétences, ainsi que vers l'amélioration de la confiance en soi et de l'estime de soi, pour faire en sorte que les jeunes soient en mesure de faire des choix éclairés en ce qui a trait à leurs comportements, leurs croyances et leurs attitudes. Lors du Sommet de 1998, les jeunes ont fait part du sentiment de soulagement ressenti lorsqu'une personne qui avait fait l'expérience du commerce du sexe était là pour les aider. Ils ont exprimé l'avis que les jeunes qui ont un vécu semblable au leur sont les mieux placés pour véritablement comprendre tout ce qu'ils ont subi et combien il leur en a coûté d'en arriver à demander de l'aide. Les échanges avec des jeunes d'expérience favorisent un climat de confiance qui dissipe d'emblée la peur légitime d'être jugé.

Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Article 12, CDE





L'approche «jeune à jeune» qui comprend l'éducation et le counseling par les pairs a été employée dans le monde entier pour aborder des questions telles que l'éducation sexuelle et la prévention des MTS et du SIDA auprès des jeunes. C'est l'un des meilleurs outils pour inciter les jeunes à participer et à se reprendre en mains. Les jeunes font la preuve constante qu'ils ont de grandes capacités et aptitudes pour aider leurs pairs.

RECOMMANDATIONS LIÉES À LA PARTICIPATION DES JEUNES D'EXPÉRIENCE

PRÉVENTION

Il faut que les expériences des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle soient utilisées dans la conception des programmes de prévention.

RÉDUCTION DES MÉFAITS

Les jeunes qui possèdent de l'expérience doivent avoir la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de première ligne à l'intention des enfants et des jeunes dans l'industrie du sexe.

SITUATIONS DE CRISE

Les connaissances accumulées par les pairs des enfants et des jeunes exploités sexuellement doivent être reconnues et utilisées dans les situations de crise. Il importe de recourir à ces jeunes et d'utiliser leurs services pour les lignes d'écoute téléphonique, l'action sociale, les consultations en cas de crise, le mentorat entre pairs et l'entraide.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

Il faut donner aux enfants et aux jeunes exploités sexuellement des occasions d'établir des liens entre eux et avec eux-mêmes. Les groupes de soutien, animés par des jeunes qui ont fait l'expérience du commerce du sexe, offrent un contexte sûr de guérison et d'intégration.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

Les enfants et les jeunes qui possèdent l'expérience de l'exploitation sexuelle sont en mesure de décrire le problème. Ils possèdent une perspective unique pour prendre la défense des autres jeunes qui sont dans la même situation.

Il faut leur donner des lieux de rencontre où ils pourront faire connaître leur vécu, provoquer le changement et modifier l'attitude du public.

Les jeunes, les gouvernements, les grandes sociétés et les collectivités doivent s'attacher à organiser et à financer d'autres forums et d'autres sommets internationaux sur cette question.

— PROGRAMME D'ACTION

ÉTUDE DE CAS NO. 2

Un programme de soutien par les pairs au Canada

PEERS
Canada



SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG *PEERS*
(Prostitute Empowerment, Education and Resource Society)
414-620 View Street, Victoria (Colombie-Britannique) Canada V8W 1J6
Tél.: (250) 388-5325/Téloc.: (250) 388-5324
Courriel : peers@pacificcoast.net

Programme Prise de contact, soutien, défense des droits et éducation par les pairs auprès des jeunes qui désirent quitter le commerce du sexe à Victoria, en Colombie-Britannique, au Canada.

Participants Travailleurs du sexe vivant à Victoria.

Champ d'action Prévention, réduction des méfaits, défense des droits et attitude du public.



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Participation des jeunes
- Renforcement des capacités
- Réinsertion sociale
- Défense des droits et sensibilisation

PROSTITUTE EMPOWERMENT, EDUCATION AND RESOURCE SOCIETY (PEERS)

Un récit autochtone de guérison

«Le processus de guérison fait tout naturellement partie de la vie. Il offre un moyen de remédier aux comportements, croyances, valeurs, attitudes et événements qui se sont avérés blessants ou insatisfaisants pour soi ou pour les autres. Il se manifeste dans maintes parties de l'être : le corps (physique), l'esprit (psychologique), l'âme (spirituel), le cœur (émotionnel) et l'environnement (écologique). Puisque notre sexualité englobe tout ce que nous sommes en tant qu'êtres humains, le processus de guérison peut également se manifester dans le domaine de la sexualité.

La guérison s'effectue par des contacts respectueux et authentiques avec d'autres êtres humains. La guérison exige l'intimité qui, elle, s'établit dans un climat de confiance, de communication et de partage d'expérience. Le temps, l'espace et le rythme nécessaires à ce développement sont propres à chaque individu. La guérison est un processus perpétuel [traduction].»

Cherry a été autrefois exploitée sexuellement à des fins commerciales au Canada. Aujourd'hui, elle milite en faveur des jeunes qui subissent ce sort. Le rétablissement des liens avec sa culture et ses traditions autochtones a joué un rôle important dans son processus de guérison.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PEERS (Prostitute Empowerment, Education and Resource Society) est un organisme sans but lucratif fondé par d'anciens prostitués et d'autres personnes sensibles à leur cause. PEERS vient en aide aux travailleurs du sexe de Victoria, en Colombie-Britannique, au Canada et offre un appui à ceux et celles qui désirent quitter ce milieu. Le commerce du sexe se fait discret dans cette riche ville insulaire; la plupart des jeunes travaillent à l'intérieur, munis de téléavertisseurs, et ne font pas de sollicitation dans la rue. Parfois, des jeunes filles se postent à certains arrêts, prétendant attendre l'autobus. Victoria est une ville touristique et on compte de nombreux touristes parmi les clients; les autres habitent la région ou sont des clients réguliers. Environ 80 % des prostitués sont des filles et 20 % sont des garçons. Il est difficile d'évaluer le nombre de jeunes qui travaillent dans l'industrie du sexe car ils sont très mobiles et se déplacent régulièrement au Canada et aux États-Unis.

Plusieurs études ont été réalisées au Canada sur la prostitution. Les données de ces recherches indiquent «qu'il existe un important marché de la prostitution qui est florissant dans toutes les villes canadiennes¹ [traduction].» Depuis 1997, la police de Vancouver concentre ses efforts sur les proxénètes et les clients, et non sur les travailleurs du sexe. Vancouver est la première et la seule ville canadienne à avoir adopté une telle approche. Selon la police, «ce sont les clients et les personnes qui recrutent et contrôlent les travailleurs

du sexe jeunes et adultes (les proxénètes) qui sont à la source du problème de la prostitution de rue à Vancouver. Nous concentrons nos ressources limitées vers les proxénètes et autres profiteurs... Si nous pouvons réduire la demande, l'offre diminuera...² [traduction]»

BUT DU PROGRAMME

L'objectif de PEERS est d'éduquer les prostitués, les soutenir et les aider à reprendre leur vie en mains. PEERS forme et appuie des jeunes qui, à leur tour, aident d'autres travailleurs du sexe à quitter le commerce ou, le cas échéant, à réduire ses effets néfastes. PEERS vise l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de compétences, ainsi que l'amélioration de la confiance en soi et de l'estime de soi, de sorte que les jeunes soient en mesure de faire des choix éclairés en ce qui a trait à leurs comportements, leurs croyances et leurs attitudes.

OBJECTIFS

- Rejoindre les travailleurs du sexe dans leur milieu et leur offrir un soutien, au besoin, en vue d'atténuer les effets néfastes du commerce sexuel.
- Sensibiliser l'opinion publique aux répercussions de la prostitution des jeunes et celle des adultes dans le cadre d'une stratégie de prévention.
- Défendre les droits des prostitués et des anciens prostitués devant le système judiciaire et en matière de logement et de sécurité sociale, pour

¹ John Lowman, «Prostitution Law Reform in Canada» dans *Toward Comparative Law in the 21st Century*, édité par l'Institute of Comparative Law in Japan. Tokyo : Chou University, University Press, 1998, pp. 919-946.

² Ibid, p. 921.

PEERS Canada



faciliter l'accès des travailleurs du sexe aux services et assurer le respect de leurs droits.

- Offrir de l'information et de la formation aux prostitués et aux anciens prostitués dans le but d'atténuer les effets néfastes du commerce du sexe et de les aider à en sortir.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Prise de contact. Visites à domicile et accompagnement par des infirmières en santé régionale. Rencontres et discussions avec des travailleurs du sexe dans la rue. Distribution de préservatifs, de lubrifiants, de tampons imbibés, d'information et échange de seringues. Services de soutien dispensés avec respect et discrétion à quiconque se trouve dans la rue, au centre-ville ou à l'intérieur d'un établissement.

Éducation du public. Ateliers interactifs ouverts à tous : jeunes, étudiants, intervenants sociaux, parents et comités de parents, commissions scolaires et services de police. Les ateliers portent sur la prostitution des jeunes et des adultes, les mythes et les préjugés véhiculés, les risques et les dangers associés à cette pratique, la connaissance des risques auxquels s'exposent les personnes qui songent à intégrer le commerce du sexe, les effets à long terme de la prostitution, le moyen d'échapper à l'exploitation et les lieux où l'on peut obtenir de l'aide ou apprendre à venir en aide à un proche engagé dans cette voie.

Soutien par les pairs/halte-accueil. Groupe de soutien par les pairs à l'intention des prostitués et des anciens prostitués — lieu où l'on peut parler de ses problèmes, offrir et recevoir un soutien, rencontrer d'autres travailleurs du sexe et participer à des activités dans un environnement sûr et divertissant.

Défense des droits. Accès à un conseiller juridique, sur rendez-vous, pour régler des problèmes d'ordre juridique, de sécurité sociale, de logement et de garde légale.

Counseling. Un conseiller est sur place deux jours par semaine.

RISE@PEERS. Préparation à la vie quotidienne et formation de base en informatique, ateliers d'estime de soi et de prise de conscience, rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation, counseling et formation sur les choix de carrières. Le programme de formation Deuxième chance pour les moins de 30 ans qui ont quitté ou sont en voie de quitter le commerce du sexe porte sur la préparation à la vie quotidienne, les compétences d'emploi et l'expérience de travail.

Recherche. Renseignements sur les programmes de formation et les ressources communautaires pertinentes. Recherche et documentation sur les besoins des travailleurs du sexe, jeunes et adultes, en matière d'éducation, de formation, de soutien à l'emploi, de logement et de soins de santé, afin d'identifier les obstacles rencontrés dans le cadre des programmes actuels.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

- La présence de jeunes ayant fait l'expérience du commerce du sexe, chargés d'offrir des conseils et un encadrement, incite les jeunes prostitués à demander de l'aide et favorise l'établissement d'un climat de confiance, l'acceptation et la réinsertion sociale.
- Les services d'urgence et un logement sûr sont des aspects essentiels de l'aide aux jeunes en crise. Les situations de crise offrent des occasions uniques qui seront perdues si aucune aide immédiate n'est accessible. L'un des principaux obstacles que rencontrent les jeunes qui désirent quitter le commerce du sexe ou obtenir de l'aide tient à l'absence de logements sûrs et de services d'urgence.
- L'aide d'urgence doit être disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

*PEERS
Canada*





RESSOURCES ET SOUTIEN

«Nous avons droit à ce que l'on nous consacre, à nous enfants et jeunes exploités sexuellement, des ressources destinées à remplir nos besoins très divers.»

— PROGRAMME D'ACTION

Les services de soutien offerts aux enfants et aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle sont souvent mal préparés pour répondre à la demande considérable. Ces jeunes ont besoin de services de santé, d'un soutien psychologique et traumatique et d'une assistance financière et personnelle pour se réinsérer dans la communauté.

La priorité, dans le cas des enfants qui quittent le milieu de la prostitution, est de les remettre en bonne santé. Souvent, ils ont souffert de mauvais traitements physiques et psychologiques, et leur santé physique et mentale doit être restaurée avant de pouvoir aller plus loin. Parfois les dommages physiques sont irréversibles : les enfants séropositifs, par exemple, ou frappés d'infertilité en raison d'une infection causée par une MTS, continueront de vivre avec les séquelles de leur exploitation. Cependant, il est possible de traiter les problèmes de santé mentale par des services de counseling conçus pour les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou de traumatisme.

De toute évidence, les besoins en matière de santé seront mieux comblés si les jeunes se retrouvent dans un environnement sûr et accueillant qui leur procure une alimentation, des vêtements et un logement adéquats. Les jeunes qui quittent le commerce du sexe n'ont souvent nulle part où aller pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Les ressources et le soutien aux plans de la santé et du bien-être sont, par conséquent, essentiels.

Les programmes de réadaptation doivent aider les victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales à réduire leur vulnérabilité dans l'avenir. Ces jeunes ont besoin d'une formation pour acquérir les compétences qui leur permettront de bien gagner leur vie

Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou de conflit armé. Cette réadaptation et cette réinsertion se déroulent dans des conditions qui favorisent la santé, le respect de soi et la dignité de l'enfant.

Article 39, CDE





et de subvenir à leurs besoins — idéalement, ils auront la possibilité de vivre dans un environnement sûr offrant un accès à des programmes de formation et de counseling.

L'étape la plus difficile à franchir dans la démarche de guérison est peut-être de rétablir des liens positifs avec la famille et les amis — reconstruire la vie au foyer, l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à la communauté. Dans bien des cas, les enfants qui ont été exploités dans le contexte de la prostitution sont rejetés par leur famille ou leur communauté en raison des préjugés associés à ce commerce. C'est tout particulièrement le cas des enfants séropositifs¹.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE RESSOURCES ET DE SOUTIEN

PRÉVENTION

Il faut créer des programmes de mentorat pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité.

Il importe de mettre à leur disposition des renseignements sur les endroits où ils peuvent trouver de l'aide et un appui.

RÉDUCTION DES MÉFAITS

Il faut rendre accessibles aux enfants et aux jeunes exploités sexuellement des logements sûrs et convenables où ils trouveront l'appui dont ils ont besoin sur les plans de la santé et de la sécurité émotionnelle. Il faut aussi leur offrir un appui pratique, c'est-à-dire leur enseigner des connaissances de base, et leur ouvrir l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle.

— PROGRAMME D'ACTION

SITUATIONS DE CRISE

Tous les gouvernements se doivent d'établir des services de lignes téléphoniques permanentes, associées aux centres d'intervention de crise et aux équipes d'action sociale.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

Toute guérison suppose que l'on définisse d'abord la source du mal. Cela demande du temps et un solide appui à long terme, offert par des personnes compréhensives, comme des conseillers et des pairs ayant la même expérience. Il importe de créer des milieux sûrs où ce processus puisse se dérouler.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

Nous voulons avoir le droit et les moyens de dénoncer ceux qui abusent de nous.

Les gouvernements et les autorités doivent s'engager à régler le problème des enfants et des jeunes exploités sexuellement et assurer aux travailleurs de première ligne et aux défenseurs de nos droits le financement et l'appui dont ils ont besoin.

¹ Introduction tirée du document de travail, *Rescue and Reintegration*, préparé dans le cadre du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

ÉTUDE DE CAS NO.3

Prévention des MTS et du SIDA en République dominicaine

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG CEPROSH (Centre de promotion de la solidarité humaine)
Calle San Felipe #7, Puerto Plata,
République dominicaine
Tél.: 586-8987/Télec.: 320-8717

Programme Prévention des MTS et du VIH/SIDA et éducation dans le but de réduire les risques d'infection des travailleurs du sexe.

Participants Femmes et hommes prostitués, clients potentiels et propriétaires d'établissements qui vivent et travaillent dans les zones touristiques de Puerto Plata.

Champ d'action Prévention, réduction des méfaits.

CEPROSH
République
dominicaine



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Renforcement des capacités
- Réinsertion sociale
- Défense des droits et sensibilisation

CENTRE DE PROMOTION DE LA SOLIDARITÉ HUMAINE (CEPROSH)

Il avait l'air d'un homme bien

Jesús, 11 ans, a rencontré un «gringo» sur la plage. Un jour, Jesús a invité l'homme à visiter sa maison dans le quartier le plus pauvre de la ville. Ses parents ont donné à l'homme la permission d'emmener Jesús en voyage. Par la suite, l'homme a donné 30 \$ à la mère de Jesús, et ses frères et sa sœur ont reçu des jouets, une bicyclette, une radio et des vêtements. Pendant deux ans, la mère a régulièrement laissé quatre de ses six fils âgés de moins de 16 ans en compagnie de l'homme pendant plusieurs jours. L'homme a plus tard été jugé coupable en vertu d'une loi américaine fédérale adoptée en 1996 rendant illégal un déplacement dans un autre pays dans le but d'obtenir les faveurs sexuelles d'un mineur. Cette condamnation a mis fin à dix ans de sévices.

Adapté d'un récit paru en mai 1998 dans le *Sun Sentinel*, un journal de Floride.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

D'après des études réalisées par une ONG locale, la province de Puerto Plata possède le taux le plus élevé d'infections au VIH déclarées comparativement au reste du pays. Entre 1983 et 1997, 3717 cas de SIDA ont été déclarés (33 % chez les femmes, et 66,9 % chez les hommes). Le groupe des 15 à 44 ans est le plus durement touché. La progression du VIH/SIDA est fortement conditionnée par la croissance du tourisme. Souvent, dans les régions rurales, des adolescentes sont incitées par la ruse à se prostituer, croyant qu'on les embauche comme domestiques. Au départ, on leur demande de servir des verres dans des boîtes de nuit, qui sont en fait des maisons closes déguisées. En République dominicaine, le commerce du sexe est tentant pour les filles et garçons peu scolarisés qui doivent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Le CEPROSH (Centre de promotion de la solidarité humaine), un comité de prévention du SIDA fondé en 1988, s'est donné pour mission de réduire les risques d'infection au VIH ou aux autres MTS chez les travailleurs du sexe. Le CEPROSH dessert la ville de Puerto Plata, une destination touristique importante, ainsi que d'autres villes dont Sosúa et Santiago.

L'organisme offre aux enfants et aux jeunes une formation scolaire et des chances de réussite dans leur ville natale, avant qu'ils n'envisagent de se rendre dans les régions touristiques et ne s'engagent dans le

commerce du sexe. Le CEPROSH œuvre également auprès des familles et des communautés. La violence familiale est un facteur important qui pousse les jeunes à quitter leur foyer et les rend vulnérables au commerce du sexe. L'un des volets exceptionnels du travail du CEPROSH tient à son intervention auprès des clients potentiels de la région et des propriétaires d'établissements.

BUT DU PROGRAMME

Mettre sur pied des programmes d'éducation et de recherche sur la prévention des MTS et du VIH/SIDA en faveur des jeunes travailleurs et travailleuses du sexe, des clients, des propriétaires d'établissements et des autres personnes qui participent à ce commerce dans les régions de Sosúa et Cabarete à Puerto Plata.

OBJECTIFS

- Promouvoir les pratiques sexuelles sécuritaires et la prévention des MTS et du SIDA auprès des travailleurs du sexe, des clients et des propriétaires d'établissements.
- Promouvoir des examens médicaux réguliers destinés à contrôler la progression des MTS et du VIH/SIDA.
- Favoriser l'acquisition de compétences chez les travailleurs du sexe leur permettant de trouver une autre source de revenu.
- Intervenir auprès des propriétaires d'établissements dans les zones comptant un nombre important de

CEPROSH
République
dominicaine



**CEPROSH
République
dominicaine**

«Lorsque les jeunes sont déjà engagés dans le commerce du sexe, le défi qui se pose aux organismes qui leur viennent en aide est d'autant plus grand que les jeunes font beaucoup d'argent, qu'ils sont déjà profondément marqués par la vie dans ce milieu et qu'ils ne font pas confiance aux autres. Relever un tel défi demande du temps, du dévouement et des ressources¹ [traduction].»

travailleurs du sexe, l'objectif visé étant d'assurer le respect par 80 % des établissements des régions de Sosúa et Cabarete de l'article 16 de la Loi 55-93 sur la prévention du SIDA.

**ACTIVITÉS
PRINCIPALES**

Programme de formation pour anciens prostitués portant sur les aptitudes personnelles et l'initiation à de petites entreprises commerciales. Sensibilisation à la santé, notamment par des ateliers sur la santé sexuelle et l'hygiène de la reproduction offerts sur une base régulière.

- Activités éducatives hebdomadaires.
- Visites éducatives d'établissements.
- Ateliers de prévention des MTS et du SIDA pour les propriétaires d'établissements.
- Présentation de pièces de théâtre éducatives.

**SOMMET DE
VICTORIA DE 1998
Activités de suivi**

Les propriétaires d'établissements de Puerto Plata ont été approchés afin d'inviter trois ou quatre jeunes femmes de chaque établissement à participer aux ateliers. Vingt jeunes femmes ont choisi de continuer de participer aux groupes de discussion et, en collaboration avec le CEPROSH, à la sélection des cours de formation devant leur permettre de gagner leur vie hors du commerce du sexe. Le

CEPROSH a réalisé diverses activités destinées à favoriser l'adoption d'un autre mode de vie chez les jeunes femmes et à améliorer leurs conditions de travail :

- Analyse approfondie des besoins de formation de 5 groupes de 20 travailleuses du sexe.
- Mise sur pied d'un programme préliminaire de formation pour un groupe de 20 jeunes femmes sur l'accès au crédit, l'acquisition de compétences techniques, la croissance personnelle et le lancement d'une petite entreprise.
- Production d'une brochure à l'intention des travailleuses du sexe sur la formation et le soutien offerts.

**CONNAISSANCES
ET LEÇONS TIRÉES
DU PROGRAMME**

- La prévention est un processus à long terme qui nécessite un engagement ferme et constant en matière d'éducation du public.
- L'évaluation des besoins et la recherche sont des éléments importants de l'étape de conception d'un projet.
- L'appui au leadership des jeunes et à la participation communautaire facilite le processus d'éducation par les pairs et améliore la confiance en soi.
- La diffusion d'information sur les services de soutien donne aux participants les connaissances qui leur permettront d'améliorer leur situation.

¹ Déclaration de Peter Copping, directeur général de Street Kids International, partenaire canadien du CEPROSH.

ÉTUDE DE CAS NO. 4

Réhabilitation et réinsertion en Bolivie

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG CIES Bolivia (Centre de recherche, d'éducation et de services)
1178 Héroes del Acre, Casilla 9935, La Paz, Bolivie
Tél.: 591-2 -361609/Télec.: 591-2-361614
Courriel : ciesofce@wara.bolnet.bo

Programme Prévention des MTS et du SIDA et éducation en hygiène de la reproduction.

Participants Adolescents et adolescentes, hommes (homosexuels en particulier), travailleuses du sexe peu scolarisées entre 16 et 40 ans provenant des quartiers pauvres de La Paz et d'autres grandes villes boliviennes, clients potentiels et propriétaires de boîtes de nuit.

Champ d'action Prévention et réduction des méfaits.

*CIES
Bolivie*



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Réinsertion sociale
- Défense des droits et sensibilisation

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET DE SERVICES (CIES)

Une chose en amena une autre

Manuel n'était pas un enfant désiré. Sa mère l'a abandonné lorsqu'il avait 7 ans. Son père était alcoolique. Il emmenait son fils dans les bars, et le garçon regardait son père s'enivrer. Manuel accompagnait aussi son père dans les maisons closes où il l'attendait patiemment. Son père le battait et Manuel, confus, assimilait l'amour à la violence. À 8 ans, incapable de supporter les coups, Manuel s'est enfui dans la rue. Très vite, il a commencé à inhaler de la colle. Et une chose en amena une autre.

Adapté d'un récit de Casa Alianza.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Parmi les rares études recensées sur l'exploitation sexuelle des enfants en Bolivie, une recherche réalisée en 1988 par Défense des enfants International (DEI) a révélé que 46 % des prostituées en Bolivie étaient des mineures et que la majorité était âgée de 17 ou 18 ans. De nombreuses ONG boliviennes considèrent ces chiffres conservateurs. Quant aux raisons pour lesquelles les femmes se prostituent, 79 % des répondantes ont invoqué les difficultés économiques, 11 % l'influence d'autres personnes et 9 % l'échec d'une relation amoureuse.

Les enfants et les jeunes exploités sexuellement vivent habituellement dans la rue, sont issus de familles éclatées ou proviennent d'autres villes ou provinces. Nombreux sont les enfants de la rue qui subissent des pressions pour s'engager dans le commerce du sexe. Dans les régions rurales, il n'est pas rare que des adolescentes soient embauchées comme domestiques alors qu'en réalité, elles doivent se livrer à la prostitution. Au départ, on leur demande de servir des verres dans des boîtes de nuit, qui sont en fait des maisons closes déguisées¹.

En Bolivie, les *criaditos*, des enfants autochtones de 10 à 12 ans, sont également menacés d'exploitation sexuelle. Ce sont des enfants que leurs parents envoient comme domestiques dans des familles des classes moyennes et de la haute société, en échange de quoi ils sont nourris, logés, habillés et éduqués. Le

traitement de ces enfants ne fait le plus souvent l'objet d'aucun contrôle et ils deviennent parfois de véritables esclaves dans leurs nouveaux foyers d'accueil².

Comme dans plusieurs pays américains, la violence sexuelle et la prostitution sont des sujets tabous. Les relations sexuelles avant le mariage sont très mal vues. Sur les plans politique et communautaire, on admet difficilement l'existence de l'exploitation sexuelle et, par conséquent, les programmes d'aide destinés à ces enfants sont extrêmement rares. De plus, les jeunes n'ont pas facilement accès à l'information portant sur la santé sexuelle et l'hygiène de la reproduction.

Le CIES (Centre de recherche, d'éducation et de services) est un organisme national qui intervient depuis 1990 auprès des travailleurs du sexe et des clients potentiels en vue de prévenir les MTS et le SIDA. Depuis sa création, le CIES a élargi son champ d'action pour offrir de l'information et de la formation sur la santé sexuelle et l'hygiène de la reproduction. Les intervenants du CIES entrent en contact avec les travailleurs du sexe dans la rue et rencontrent les propriétaires de boîtes de nuit dans le but d'assurer le suivi des premiers contacts établis avec les prostitués.

BUT DU PROGRAMME

Réduire les méfaits associés au travail dans le commerce du sexe.

CIES
Bolivie



¹ Ana de Lara Ruiz.

² Ofelia Calcetas Santos, *Promotion et protection des droits de l'enfant*. Rapport présenté lors de la 52^e session de l'Assemblée générale de l'ONU du 16 octobre 1997.

CIES
Bolivie**OBJECTIFS**

- Créer un lieu de rencontre sûr pour les groupes de discussion.
- Évaluer les besoins des participants.
- Sensibiliser les travailleurs du sexe à leurs droits en matière de santé sexuelle et d'hygiène de la reproduction.
- Offrir des services de planification familiale et de prévention du SIDA.
- Favoriser la recherche, l'analyse et la formation sur d'autres activités rémunératrices en vue de faciliter la réinsertion sociale (notamment dans le système formel d'éducation).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les éducateurs du CIES établissent un premier contact avec les travailleurs du sexe dans la rue. À l'occasion de ces rencontres informelles, ces derniers sont invités à prendre part aux activités du CIES. Celles-ci portent sur l'échange et la diffusion d'information auprès des travailleurs du sexe, généralement des femmes de 16 à 40 ans peu scolarisées et des homosexuels âgés de 18 à 40 ans. Le CIES sensibilise également les clients potentiels, une stratégie cruciale destinée à réduire la demande, et prend contact avec les propriétaires de boîtes de nuit.

SOMMET DE VICTORIA DE 1998
Activités de suivi

- Trois éducateurs (anciens prostitués) ont été formés pour animer des ateliers d'éducation sexuelle.
- Trois travailleurs du sexe ont quitté le commerce et ont entrepris une démarche de réinsertion dans leur communauté.
- Trois éducateurs (anciens prostitués) offrent des activités éducatives à des travailleurs du sexe.
- Un guide d'intervention a été élaboré.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

- Il est urgent de mettre l'accent sur les activités de prévention, notamment la diffusion auprès des adolescents d'information sur la santé sexuelle et l'hygiène de la reproduction.
- De nombreux jeunes ont surtout besoin d'une personne pour les aider et les guider.
- Plus nous sommes à l'écoute des besoins des participants, plus ceux-ci participent et s'engagent dans les activités. Compte tenu du groupe visé, les programmes doivent être flexibles et réalistes de manière à répondre efficacement aux besoins des jeunes.
- Des interventions à long terme auprès du groupe visé sont nécessaires tout comme d'ailleurs un engagement et un financement à longue échéance, de manière à offrir des services continus.

ÉTUDE DE CAS NO. 5

Formation et éducation pour les mères adolescentes au Chili

*Colectivo RAÍCES
Chili*



SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG *Colectivo RAÍCES Chile (Racines)*
Alameda, 1112, #204 Santiago, Chili
Tél.: 0056-2-7279

Programme Éducation sexuelle et formation professionnelle.

Participants Mères adolescentes originaires des quartiers
pauvres de Santiago, la plupart sans abri et
toxicomanes.

Champ d'action Prévention, réduction des méfaits, attitude du
public.



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Renforcement des capacités
- Défense des droits et
sensibilisation

RAÍCES (RACINES)

Être mère à 15 ans

«Je suis devenue enceinte à l'âge de 15 ans. L'homme qui m'a mise enceinte m'a abandonnée en disant que l'enfant n'était pas de lui. J'ai dû quitter le foyer familial. Après avoir eu l'enfant, je n'avais rien ni aucun endroit où aller. Une amie qui avait vécu la même chose que moi m'a dit que j'étais une belle fille et que, grâce à cela, je pourrais gagner ma vie. Je pourrais survivre avec mon enfant. J'aide ma mère qui s'occupe de mon enfant. La pire chose dans cette existence est que lorsqu'on sort, on ne sait pas si on va revenir vivante. Ce n'est pas une vie facile.»

Inspiré d'un témoignage livré lors d'une rencontre précédant le Sommet, au Chili.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Au Chili, il existe peu de données ou d'études sur la prostitution enfantine. L'État ne voit pas dans ce phénomène un problème particulier, et c'est un sujet très tabou. Certes, il existe des lois qui condamnent la violence sexuelle, mais elles ne sont pas mises en application.

RAÍCES travaille depuis 1996 auprès des mères adolescentes dans les quartiers pauvres de Santiago. Le groupe a réalisé une étude sur les causes de grossesse chez les jeunes filles et en a conclu que la plupart des participantes avaient de grands besoins émotionnels.

L'étude de RAÍCES souligne que dans la société chilienne, les relations sexuelles avant le mariage sont vues d'un très mauvais œil. Les mères adolescentes sont mises au ban de la société et se sentent coupables d'enfreindre les normes, croyances et valeurs socialement établies. De plus, l'étude fait état d'une faible connaissance de la contraception. D'autres études démontrent que les relations sexuelles prématurées, les grossesses précoces et les naissances illégitimes perturbent la vie familiale, sociale, économique et psychologique des jeunes et qu'elles contribuent dans une large mesure à l'éclatement de la famille et à la désintégration sociale. On considère la grossesse des adolescentes comme l'un des facteurs qui perpétuent la pauvreté¹.

BUT DU PROGRAMME

Offrir aux mères adolescentes un endroit sûr où elles peuvent se rencontrer et discuter des moyens d'améliorer leur situation.

OBJECTIFS

- Offrir un milieu sûr qui favorise le sentiment d'appartenance et l'estime de soi.
- Diffuser de l'information sur la sexualité et la prévention des MTS et du SIDA.
- Offrir des solutions de rechange au travail dans le commerce du sexe.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Chaque année, des éducateurs bénévoles de diverses formations arpentent les rues et les communautés dans le but d'inviter les gens, les jeunes en particulier, à participer à des séances d'information sur l'intervention auprès des enfants de la rue. Lors de ces présentations, les éducateurs identifient de pair avec les participants les besoins les plus pressants et planifient les activités qui seront menées durant l'année. Il peut s'agir :

- De counseling ou de thérapie individuelle ou de groupe;
- D'un appui en vue de la poursuite d'études formelles et d'une thérapie;
- D'ateliers éducatifs sur la santé

¹ Ce paragraphe est une traduction de *Me Quieren Mucho Poquito Nada, Embarazo y Maternidad en Adolescentes Populares y su Relación con Rasgos de Personalidad y Habilidades Sociales*, RAÍCES Chili, 1996.

RAÍCES Chili



sexuelle et l'hygiène de la reproduction;

- De formation professionnelle;
- D'activités de prévention.

SOMMET DE VICTORIA DE 1998

Activités de suivi

Le projet de suivi du Sommet de Victoria qui portait sur l'exploitation sexuelle était, semble-t-il, le premier du genre à être réalisé au Chili. Les thèmes liés à l'exploitation sexuelle et au vécu des mères adolescentes ont été explorés dans le cadre de l'étude menée par RAÍCES auprès de 43 jeunes mères. À l'issue du Sommet, RAÍCES a pris l'initiative de raviver la section chilienne d'ECPAT.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

- Les situations familiales difficiles sont au nombre des principaux motifs responsables de la situation des jeunes mères et des prostituées.
- Les jeunes filles n'ont pratiquement aucun temps libre pour participer aux activités en raison du lourd fardeau qui leur incombe quotidiennement.
- Les programmes doivent être suffisamment flexibles pour

respecter l'emploi du temps des filles.

- Compte tenu de l'importance et de la diversité des besoins du groupe visé, un financement à long terme s'avère nécessaire.

ÉTUDE DE CAS NO. 6

Promotion et protection des droits des enfants au Pérou

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG CODENI (Coordonnateur de la défense des droits des enfants de la région inca)
Huayna Capac 153, Cuzco, Pérou
Télec.: 084-236605

Programme Services d'aide juridique, assistance psychologique et formation de leaders pour garçons et filles et analyse et promotion des droits des enfants. L'accent est mis sur la sensibilisation aux spécificités sexuelles et sur les initiatives de collaboration policière.

Participants Garçons, filles et adolescents à risque de Cuzco, Madre de Dios et Apurimac.

Champ d'action Prévention, réduction des méfaits, guérison et réinsertion sociale, défense des droits et attitude du public.

CODENI
Pérou



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Renforcement des capacités
- Réinsertion sociale
- Défense des droits et sensibilisation

CODENI (COORDONNATEUR DE LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS DE LA RÉGION INCA)

Et le cycle recommence

L'an dernier, Rosa (prénom fictif) s'est séparée du père de ses enfants en raison des mauvais traitements physiques et psychologiques qu'il lui faisait perpétuellement subir. Elle a dû recourir à la prostitution pour assurer sa survie et celle de ses enfants et de leur père. Elle travaille maintenant comme proxénète à la boîte de nuit appartenant à son nouveau partenaire (un proxénète). Elle ne se vend plus, mais elle embauche des jeunes filles. Selon Rosa, si elle demeure dans ce milieu, c'est uniquement parce qu'elle ne pourrait gagner suffisamment d'argent ailleurs pour faire vivre ses quatre enfants et que l'influence de son nouveau partenaire est trop grande.

Rapport de CODENI Pérou sur les activités de suivi du Sommet.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX¹

L'exploitation sexuelle commerciale des garçons, des filles et des jeunes femmes est un problème de plus en plus grave au Pérou, en dépit du silence qui l'entoure et des rares études recensées sur le sujet. Dans la plupart des villes péruviennes, la prostitution des enfants et des jeunes est associée à une pauvreté extrême, à l'éclatement familial et à la violence sexuelle et physique infligée aux enfants depuis leur tendre enfance. La demande d'enfants prostitués provient principalement de l'intérieur du pays et tend à prospérer le long des routes commerciales.

Le taux de chômage élevé et la croissance du tourisme national et international ne sont pas étrangers à l'importance du commerce du sexe dans la province de Cuzco. Dans cette région, la plupart des victimes sont des jeunes filles qu'une faible estime de soi, des expériences traumatisantes vécues durant l'enfance, un pressant besoin d'argent et l'absence de débouchés ont poussées dans la voie du commerce du sexe. Les filles proviennent en grande majorité de familles éclatées où le père est absent et où l'argent gagné suffit à peine à combler des besoins aussi élémentaires que la nourriture, le logement et les vêtements. L'exploitation a lieu surtout dans les boîtes de nuit, bien qu'une minorité d'enfants travaillent sur les places publiques.

Selon l'OMS et l'ONUSIDA, on dispose de peu de données sur le taux d'infection au VIH des prostitués depuis le milieu des années 1980. En 1986 et 1988, moins de

1 % des prostitués examinés étaient séropositifs; en 1995 et 1996, ce pourcentage atteignait 5 %. L'utilisation de drogues injectables est passée de 1 % entre 1986 et 1988 à 28 % en 1989 et 1990².

CODENI est un organisme sans but lucratif formé de neuf ONG qui unissent leurs efforts pour promouvoir les droits des garçons, des filles et des adolescents. L'organisme péruvien qui fait cavalier seul auprès des jeunes engagés dans le commerce du sexe réunit des psychologues, des journalistes, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des sociologues. Toutes ces personnes mènent un combat à la fois pour améliorer les conditions de vie des jeunes exploités et pour contrer l'exploitation. CODENI a suscité la collaboration des autorités municipales et de la police de Cuzco à ses activités.

BUT DU PROGRAMME

CODENI s'est donné pour mission de représenter, de promouvoir et de défendre les droits des filles, des garçons et des adolescents en misant sur la prévention de la violence sexuelle et familiale et sur la promotion du bien-être des enfants et de leurs familles.

OBJECTIF

Aider les jeunes engagés dans le commerce du sexe à retrouver l'estime de soi et à acquérir les connaissances élémentaires de la vie quotidienne.

CODENI
Pérou



¹ Renseignements majoritairement tirés du projet d'Aide à l'enfance Canada présenté dans le cadre des activités de suivi du Sommet en avril 1998.

² UNAIDS/WHO Working Group on Global HIV/AIDS and STI Surveillance. *Epidemiological Fact Sheet on HIV/AIDS and Sexually Transmitted Diseases (Peru), Update 2000*. Disponible en anglais seulement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Ateliers de prévention visant à sensibiliser les participants à l'exploitation sexuelle : CODENI forme divers agents, en particulier des *defensorías* (instances chargées de recevoir les plaintes d'exploitation sexuelle), ainsi que des enseignants et des policiers pour les aider à comprendre ce qu'est l'exploitation sexuelle et à intervenir plus efficacement.

SOMMET DE VICTORIA DE 1998

Activités de suivi

- Dans le cadre de ses activités de suivi, l'organisme a mené une campagne de prévention et d'éducation largement diffusée dans les médias de masse de Cuzco. Des stations de radio commanditées par les municipalités l'ont appuyée. Des affiches, dépliants et brochures d'information ont été distribués au grand public et à la clientèle des écoles et des boîtes de nuit.
- Les activités de suivi ont permis de mieux saisir l'importance d'une analyse approfondie de la situation. L'organisme a pu lancer des campagnes bien ciblées et intervenir efficacement auprès des groupes à risque.
- La presse écrite, et surtout la radio et la télévision, ont entrepris de parler du phénomène, de dénoncer les cas d'exploitation sexuelle et d'offrir de

l'information sur les moyens de la combattre.

- Les gouvernements municipaux et les parents ont été motivés à agir; ils ont obtenu auprès de CODENI de l'information et des conseils sur la façon de s'attaquer au problème. Les municipalités ont lancé une campagne de prévention dans les boîtes de nuit.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

PRÉVENTION

- Nous ne devons pas craindre les nouveaux défis, surtout lorsqu'il s'agit de défendre les droits des enfants et des jeunes. Nous devons aborder les sujets tabous avec courage et détermination, armés de solides connaissances et bien préparés.
- La première étape consiste à exposer le problème au grand jour. Souvent, les communautés trouvent leurs propres solutions. Les campagnes publiques de sensibilisation jouent un rôle très important dans le cadre de ce travail.
- La communication et l'échange d'information font partie des éléments de solution. De mauvaises communications à tous les niveaux, en particulier entre les parents et les enfants, entre les enseignants et les étudiants, et entre les ONG et le gouvernement, représentent une lacune importante. C'est pourquoi la formation du personnel qui vise à améliorer les aptitudes en

communication est essentielle au travail d'intervention et à la création de réseaux.

- L'éducation sexuelle des enfants et des jeunes joue un grand rôle dans leur protection.
- L'engagement des enseignants et des parents est capital. Les ateliers et les groupes de discussion permettent à l'organisme d'offrir des outils et des conseils, ce qui a pour effet de favoriser la prise en charge du problème et d'encourager l'action.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

- La reconstruction de l'estime de soi est la pierre angulaire du rétablissement des liens avec soi-même et avec sa communauté.
- L'embauche de professionnels du domaine de la santé mentale est essentielle pour offrir aux jeunes filles les soins personnalisés et spécialisés dont elles ont si grand besoin.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

- Le Sommet et d'autres événements internationaux, nationaux et locaux offrent aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle l'occasion de s'adresser directement aux décideurs et aux législateurs. Ce partage d'expérience et cette reconnaissance publique du problème facilite la réinsertion sociale des jeunes.
- On constate, sur le plan gouvernemental, de l'indifférence, de l'inertie et une peur d'agir contre l'exploitation sexuelle.

CODENI **Pérou**





SENSIBILISATION AUX SPÉCIFICITÉS SEXUELLES

«Comme enfants et comme jeunes, nous sommes tous exposés à l'exploitation sexuelle que nous soyons garçons, filles ou transsexuels.»

— PROGRAMME D'ACTION

On entretient à l'égard du phénomène de la prostitution nombre d'idées erronées sur les hommes et les femmes. Citons, à titre d'exemple, la notion selon laquelle l'appétit sexuel des hommes serait incontrôlable et devrait être assouvi par des femmes qui aiment faire l'amour (prostituées) plutôt que par des «femmes de vertu» (mères, filles, épouses) qui n'aiment pas faire l'amour. Les médias et les recherches tendent de part et d'autre à reproduire des compte rendus qui justifient l'existence de la prostitution comme un mal nécessaire. Ce compte rendu des choses n'explique pas cependant la prostitution masculine. En Amérique latine, un nombre significatif d'enfants de la rue sont des garçons, et la prostitution à laquelle ils se livrent appartient à un ensemble d'idées sociales entièrement différent qui n'a été ni étudié, ni documenté en profondeur¹.

En fait, nous savons très peu de choses sur les vies des jeunes hommes qui sont exploités dans le contexte de la prostitution. Alors qu'un nombre incalculable de filles sont vendues à des fins sexuelles, incitées par la ruse ou contraintes à se livrer au commerce du sexe, les circonstances qui poussent les garçons dans cette direction sont fort différentes. En général, les filles travaillent pour le compte de souteneurs ou de tenancières qui contrôlent chacun des aspects de leur vie, y compris l'argent, alors que les garçons travaillent seuls et empochent la totalité de ce qu'ils gagnent. Ces derniers sont moins portés à parler de leurs expériences et beaucoup ont honte de leur orientation sexuelle. Les différences et les spécificités sexuelles représentent une facette psychosociale et socioculturelle complexe du commerce du sexe.

Les différences et les spécificités sexuelles représentent une facette psychosociale et socioculturelle complexe du commerce du sexe.

¹ Documentation de Los Angeles Youth Support Services.



RECOMMANDATIONS LIÉES À LA SENSIBILISATION AUX SPÉCIFICITÉS SEXUELLES

PRÉVENTION

Les enfants et les jeunes exploités sexuellement doivent disposer de recours en matière de sexualité et de violence sexuelle. Il y a lieu d'élaborer des programmes de sensibilisation qui seront mis en œuvre par les écoles, les églises, les services sociaux et les associations.

RÉDUCTION DES MÉFAITS

Il importe que les collectivités et les gouvernements prennent des mesures pour sensibiliser les jeunes aux pratiques sexuelles à risques réduits et pour assurer de meilleurs services de police dans les quartiers où les garçons et les transsexuels sont exploités sexuellement.

SITUATIONS DE CRISE

Il importe de faire suivre aux policiers, aux pourvoyeurs de services, aux intervenants des lignes d'écoute téléphonique et autres professionnels des cours de formation sur l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

Favoriser la mise en place de groupes de pairs s'intéressant aux problèmes liés à la sexualité, à l'exploitation et au statut social des jeunes hommes.

Aider ceux-ci à trouver des adultes gais et transsexuels qui leur servent de modèles ou de guides, afin qu'ils acquièrent une vision saine de la communauté gaie et transsexuelle.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

Reconnaître que les jeunes hommes et les jeunes garçons exploités ne sont pas tous gais ou bisexuels et veiller à donner aux enfants et aux jeunes hétérosexuels exploités sexuellement les moyens de se faire entendre.

— PROGRAMME D'ACTION

ÉTUDE DE CAS NO. 7

Venir en aide aux minorités sexuelles à Los Angeles, É.-U.

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG LAYSS
(Los Angeles Youth Supportive Services, Inc.)
8549 Santa Monica Blvd., West Hollywood, CA
90038
Tél.: (310) 360-6236

Programme Soutien professionnel, orientation, préparation à la vie quotidienne et éducation pour les jeunes à risque et ceux qui vivent dans les rues de Los Angeles.

Participants Jeunes itinérants homosexuels, bisexuels, transsexuels et transgendéristes âgés de 13 à 24 ans qui se prostituent pour survivre sur le boulevard Santa Monica, jeunes gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgendéristes dont la situation est stable ou relativement stable et qui travaillent ou vont à l'école.

Champ d'action Prévention, réduction des méfaits, situations de crise, guérison et réinsertion sociale.

LAYSS
États-Unis



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Transférabilité
- Action centrée sur l'enfant
- Participation des jeunes
- Renforcement des capacités

LOS ANGELES YOUTH SUPPORT SERVICES (LAYSS)

Et les garçons alors?

Son bureau est aménagé dans un petit local situé dans un édifice terne de la rue Vine à Hollywood, à proximité de la clientèle desservie par l'organisme. Au centre du petit bureau encombré, des meubles dépareillés forment une petite aire de conversation prise en étau entre l'équipement de bureau donné ou récupéré et deux réfrigérateurs approvisionnés en nourriture également offerte par des donateurs. C'est un lieu sûr où les jeunes peuvent aller et venir, se détendre, obtenir des conseils ou tout simplement donner de leurs nouvelles à leur conseiller. Sur la table à café, au milieu de l'aire de conversation, sont disposés deux grands bols en verre. L'un d'eux est rempli de préservatifs.

David Ciminelli, journal *EDGE* - numéro 360, le 30 avril 1996.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Près de la moitié des jeunes sans abri à Los Angeles se considèrent gais, lesbiennes ou bisexuels; ils n'ont d'autre choix que de vivre dans la rue en raison de l'homophobie dont ils font l'objet à la maison, à l'école et dans la communauté. Ces jeunes proviennent des quatre coins du globe. Désespérés, confus et seuls, la plupart adoptent la prostitution, la pornographie ou le vol comme moyen de survie et parfois même, les trois à la fois. Avant longtemps, l'infection au VIH, le viol, l'incarcération, la toxicomanie et la violence sexuelle, physique et psychologique sont leur lot quotidien.

Selon les estimations, 300 000 filles et garçons de moins de 18 ans se prostitueraient ou seraient exploités à des fins de pornographie aux États-Unis. Il y a en permanence dans la rue plus d'un million d'enfants, et un tiers d'entre eux ont quitté leur foyer à cause de sévices sexuels¹.

LAYSS croit de façon inconditionnelle que tous les jeunes devraient bénéficier de nourriture, d'un toit, d'amour et de parents et grands-parents solidaires. Lorsque toutes ces conditions sont réunies, les jeunes peuvent se consacrer à l'école, à leur petit ami ou petite amie, aux jeux et à l'apprentissage de la vie. LAYSS joue auprès des jeunes le rôle de professionnel de la santé mentale et de famille de remplacement jusqu'à ce qu'on leur trouve un nouveau foyer stable.

BUT DU PROGRAMME

Fournir des services de soutien aux jeunes travailleurs du sexe afin de les aider à quitter ce milieu et à atteindre l'autosuffisance.

OBJECTIF

Offrir des services de *counseling sur demande* (CSD) — stratégie de modification de comportement élaborée par LAYSS — aux jeunes travailleurs du sexe 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le *counseling sur demande* se divise en deux grands volets, soit un cadre de travail en matière de counseling (philosophie et compétences) et un modèle de prestation de services. Le programme repose sur le principe selon lequel la plupart sinon la totalité des habitudes et comportements négatifs découlent d'un manque d'estime de soi, de confiance en soi et d'amour de soi. Les participants aux programmes de rétablissement définissent cette lacune comme « ce vide au fond de moi que je tentais de combler avec... [le comportement ayant conduit à une dépendance]. »

Les jeunes sont assurés en tout temps de pouvoir consulter un conseiller qu'ils connaissent déjà et en qui ils ont confiance. Puisque le CSD a pour but d'aider les jeunes à atteindre

¹ Ofelia Calcetas Santos, *Rapport de la mission sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales effectuée par la Rapporteuse spéciale aux États-Unis d'Amérique (9 au 20 décembre 1996)*, 7 février 1997. Disponible sur le site du HCDH-ONU : <http://www.unhchr.ch>.

LAYSS
États-Unis

l'autosuffisance, on procède régulièrement à une évaluation de leurs progrès pour veiller à ce que l'apprentissage et le changement de comportement aient lieu. Lorsque le participant maîtrise une aptitude de vie ou parvient à modifier un comportement, l'organisme retire progressivement son aide dans ce domaine afin de prévenir une dépendance prolongée et inutile à l'égard des conseillers. Ce programme dynamique qui s'adapte constamment ne garde que les meilleurs outils.

Au cours des dernières années, LAYSS a aidé plus de 90 jeunes à passer d'une vie de prostitution de rue et d'itinérance à des expériences plus responsables et sécuritaires. LAYSS a également offert des services de counseling et d'appui à quantité d'autres jeunes pour les aider à rester à la maison ou à franchir une étape transitoire vers l'émancipation, en évitant la rue et la prostitution.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

RÉDUCTION DES MÉFAITS ET SITUATIONS DE CRISE

- Les jeunes sont plus réceptifs aux suggestions et aux conseils destinés à modifier leur comportement en période de crise, ou juste après une crise, lorsqu'ils prennent soudainement conscience qu'ils ont désespérément besoin de changement. Le fait de se rendre

disponibles en tout temps pour parler avec les jeunes et les aider à traverser ces moments difficiles permet aux thérapeutes de saisir une occasion qui autrement serait perdue le lendemain, lorsque le refus d'admettre la réalité aurait repris sa place ou que le jeune serait de nouveau sous l'effet de la drogue.

- Il revient au jeune de déterminer le niveau d'interaction souhaitable.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

- La plupart, sinon la totalité des habitudes et comportements négatifs découlent d'un manque d'estime de soi, de confiance en soi et d'amour de soi.
- Il n'y a pas de jeunes réticents; il y a plutôt des conseillers, des thérapeutes et des programmes qui ne sont pas assez flexibles pour s'adapter aux besoins de chaque jeune.
- Les jeunes à risque abandonnés à leur sort doivent pouvoir compter sur un ami qu'ils peuvent respecter et imiter pour parvenir à faire échec aux multiples facteurs d'influence négative (sur le plan personnel, culturel et social) susceptibles de saper leurs efforts de changement.
- La plupart des jeunes à risque n'ont pas les aptitudes de vie nécessaires (aux plans social, professionnel, amoureux et même domestique) pour adopter un mode de vie sain et responsable. C'est particulièrement le cas des jeunes issus de familles dysfonctionnelles ou qui ont

commencé à consommer de la drogue tôt dans la vie.

- Pour accroître l'efficacité du programme et s'assurer qu'il répond effectivement aux besoins des jeunes, il faut régulièrement tenir compte des commentaires émis par des jeunes.
- L'examen régulier des progrès réalisés permet de s'assurer que l'apprentissage et le changement de comportement ont bel et bien lieu.





MESURES LÉGISLATIVES ET RESPONSABILISATION

«Nos lois doivent nous protéger en tant qu'enfants et jeunes exploités sexuellement, et non plus nous punir comme des criminels.»

— PROGRAMME D'ACTION

En adoptant une succession de traités au cours du vingtième siècle, la communauté internationale a mis au jour une préoccupation de longue date à l'égard de l'exploitation sexuelle et d'autres enjeux liés à ce domaine, notamment la vente ou traite d'enfants à des fins sexuelles. Ces instruments ont été invoqués dans différents contextes — principes des droits de la personne, droit humanitaire, lois sur les réfugiés, normes du travail — et ont inspiré l'élaboration d'un certain nombre de traités régionaux.

Le degré de conformité aux traités internationaux varie considérablement. L'instrument le plus significatif pour la protection des droits des enfants, la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, a été presque universellement ratifié. De plus, aucun des États parties n'a exprimé d'opposition ou de réserve à l'article 34, la disposition la plus pertinente de la Convention en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle des enfants. Pourtant, la mise en œuvre et le suivi sont loin d'être acquis et les ONG en particulier jouent un rôle crucial pour encourager les gouvernements à honorer leurs engagements internationaux.

Les États parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. À cette fin, les États prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher : (a) Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale; (b) Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales; (c) Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique.

Article 34, CDE



Les États parties prennent toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit.

Article 35, CDE



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE MESURES LÉGISLATIVES

PRÉVENTION

Recourir à des systèmes de réseautage entre les pourvoyeurs de soins et de services afin d'empêcher les enfants de passer entre les mailles du filet.

RÉDUCTION DES MÉFAITS

Adopter des lois permettant de poursuivre tous ceux qui achètent et vendent les services sexuels des enfants, qui servent d'entremetteurs ou qui tirent profit de ce commerce, soit directement soit indirectement.

SITUATIONS DE CRISE

La poursuite des exploiters ne doit pas dépendre uniquement du témoignage des enfants ou des jeunes dont on a abusé. Il faut que la législation protège l'enfant et le jeune contre la poursuite de l'exploitation et le renouvellement du traumatisme.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

Il est capital que les enfants et les jeunes qui ont été exploités sexuellement ne soient pas considérés comme des criminels, pour qu'ils puissent à la fois se réhabiliter et s'insérer ou se réinsérer dans la société.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

Les lois doivent reposer sur le principe que toute exploitation sexuelle des enfants et des jeunes est une violence exercée à leur endroit.

Il faut que les gouvernements se chargent de faire en sorte que les enfants et les jeunes exploités sexuellement ne soient pas poursuivis, mais plutôt protégés.

Il importe que des sanctions sévères soient imposées à tous ceux qui profitent de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes, de manière à ce que cette exploitation cesse d'être rentable. Les sanctions doivent comprendre la saisie des biens et la surveillance des activités financières. Toutes les sommes ainsi récupérées devraient être consacrées aux victimes.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Écoutez le message des jeunes de ce monde. Nos voix sont le moyen que nous utilisons pour prévenir, réduire les méfaits, régler les situations de crise, guérir et défendre nos droits.

«Nous sommes tous responsables de nos enfants et de nos jeunes, mais nous ne sommes pas les seuls.

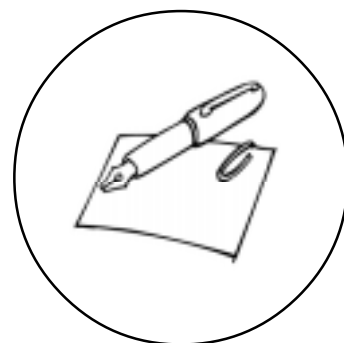
Les gouvernements, les collectivités et la société dans son ensemble doivent être tenus responsables de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.»

LES RESPONSABILITÉS DE NOS GOUVERNEMENTS

«Nos gouvernements doivent trouver des moyens d'empêcher les pays du monde d'interdire l'importation de produits d'artisanat. Cette mesure permettrait de réduire la pauvreté et l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Nos gouvernements doivent exiger des policiers qu'ils soient moins violents à l'égard des travailleurs sexuels et des enfants exploités sexuellement. Ils doivent nous aider et croire en nous.»

Suite page suivante

On remarquera la structure différente adoptée pour les recommandations en matière de responsabilisation qui ont été écrites par un délégué de l'Amérique du Sud.



Nous avons adopté ici une présentation différente parce que l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes est un problème très complexe. Aucune solution unique ne pourra le résoudre, et le problème devra être attaqué non seulement par la communauté mondiale, mais aussi par les gouvernements nationaux et les collectivités locales. Nous avons tous un rôle à jouer dans sa résolution.



LES RESPONSABILITÉS DE NOS GOUVERNEMENTS

«Il faudrait que des membres de la classe politique comprennent que nous avons autant de valeur que quiconque et plaident notre cause.

Il faudrait assurer un soutien social à nos familles.

Les nantis doivent cesser de nous juger, eux qui possèdent beaucoup. Ils doivent faire en sorte que ce qui nous est arrivé ne se reproduise plus.

J'aimerais que pendant une minute — une seule minute — ils se mettent à notre place. Ils comprendraient alors que nous sommes des êtres humains.

Qu'ils songent à nous aider et non à nous juger.

La société est à l'origine du fait que les enfants et les jeunes sont dans la rue. C'est à cause d'elle que nous sommes des travailleurs du sexe ou des enfants des rues. La société

exerce une discrimination à notre endroit. Au lieu de nous aider, elle nous pousse à nous faire exploiter sexuellement.»

COLLECTIVITÉS LOCALES

Chaque collectivité doit se doter d'un plan d'action complet et multidisciplinaire visant la mise en œuvre de la *Déclaration des jeunes* et du *Programme d'action*. Il importe de faire participer les enfants et les jeunes exploités sexuellement aussi bien à l'élaboration qu'à la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

GOUVERNEMENTS NATIONAUX

Il faut que les gouvernements soient tenus de fournir des rapports bisannuels exposant en détail les progrès et les efforts accomplis dans l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales.

COMMUNAUTÉ MONDIALE

Il importe de créer un comité de surveillance international pluridisciplinaire et à multiples facettes et d'y faire participer ouvertement des enfants et des jeunes exploités sexuellement.

— PROGRAMME D'ACTION

ÉTUDE DE CAS NO. 8

Lutter pour l'action législative et la responsabilisation au Honduras

SOMMAIRE DU PROGRAMME

ONG	<i>Casa Alianza Honduras</i> Apartado 2401, Tegucigalpa, M.D.C. Honduras Tél.: (504) 237-3556 Télec.: (504) 237-1772 Site Internet : www.casa-alianza.org
Programme	Programme en quatre étapes à l'intention des enfants de la rue : prise de contact dans la rue, centre de crise, maisons de transition et foyers de groupe.
Participants	Enfants et jeunes vivant dans les rues de Tegucigalpa.
Champ d'action	Prévention, réduction des méfaits, situations de crise, guérison et réinsertion sociale, défense des droits.

Casa Alianza Honduras



LISTE DE CONTRÔLE DES MODÈLES D'ACTION EFFICACES

- Renforcement des capacités
- Approche intersectorielle et intégrée
- Réinsertion sociale
- Défense des droits et sensibilisation

CASA ALIANZA HONDURAS

Justice pour les enfants de la rue

Le dossier 11 383 passera dans les annales de l'histoire comme le premier cas présenté devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme à San José, au Costa Rica, où les victimes de violations des droits de l'homme de la part de l'État sont des enfants. C'est également le premier cas individuel au monde présenté devant un tribunal international qui implique des enfants. Pendant neuf ans, Casa Alianza a mené une bataille juridique pour rendre justice à cinq enfants et jeunes de la rue âgés de 15 à 20 ans assassinés par des policiers guatémaltèques.

Communiqué de presse de Casa Alianza, 28 janvier 1999.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Honduras compte 5 millions d'habitants dont 2,9 millions tentent de survivre avec un revenu de moins d'un dollar américain par jour. Environ 51 % des enfants naissent de mère célibataire, et 54 % de la population est âgée de moins de 18 ans.

Selon le directeur général de Casa Alianza Amérique Latine, depuis que l'ouragan Mitch a balayé le pays en octobre 1998, le nombre d'enfants sans abri a augmenté de 20 % et dépasse aujourd'hui les 6000. Plusieurs milliers de jeunes ont émigré vers le nord en quête du rêve américain illusoire. Le désespoir a donné lieu à l'accroissement de l'exploitation sexuelle des enfants dans la rue, faisant prospérer du même coup le marché de la traite d'enfants destinés à l'exploitation sexuelle. Un grand nombre de filles honduriennes de 12 à 16 ans sont vendues à des maisons closes dans l'État mexicain du Chiapas. Avec 40 000 cas, le Honduras détient le record d'infection au VIH dans toute l'Amérique centrale. La plupart de ces personnes contractent le virus entre l'âge de 12 et 18 ans¹.

Casa Alianza a vu le jour au Guatemala en 1981. En 1986, l'organisme a ouvert un bureau régional au Honduras et au Mexique, puis au Nicaragua en 1998. En réaction au meurtre brutal de Nahamán Carmona López, un enfant de la rue guatémaltèque de 13 ans tué par quatre policiers en uniforme de la Police nationale du Guatemala, Casa Alianza a ouvert en 1990 le premier bureau d'aide juridique pour les enfants de la rue en Amérique

centrale. À l'issue d'une bataille de neuf ans, les assassins de Nahamán ont finalement été condamnés. Ce n'était que la deuxième fois dans l'histoire du Guatemala que des officiers étaient condamnés pour violation des droits de la personne.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le programme de Casa Alianza se divise en quatre phases : prise de contact dans la rue, centre de crise, maisons de transition et foyers de groupe. Les services sont offerts dans le respect de cinq grands principes : urgence des services, asile, communication, structure et choix.

Prise de contact. Le premier pas consiste à entrer en contact avec les enfants dans les rues, les parcs, sous les porches, près des dépotoirs et des gares d'autobus. L'équipe d'éducateurs de Casa Alianza offre aux enfants de la rue des soins d'urgence, des services de counseling, une formation informelle, ainsi que des liens d'amitié.

Centre de crise. Les refuges fournissent aux enfants un environnement structuré et positif. On y offre de la nourriture, des vêtements, un lit propre, des traitements et diagnostics médicaux, de la formation scolaire et professionnelle, une sécurité et, par-dessus tout, de l'amour et de l'espoir. Tous les enfants reçoivent des services de counseling sur les drogues. Ils participent à des activités éducatives informelles qui les préparent à réintégrer le système public d'éducation. Lorsque les enfants

Casa Alianza Honduras



¹ Bruce Harris, directeur de Casa Alianza Amérique latine, correspondance électronique personnelle du 22 juin 2000 et du 16 septembre 2000.

atteignent une plus grande stabilité, ils peuvent franchir l'étape suivante.

Maisons de transition. Dans ces maisons, les enfants se fixent des objectifs à plus long terme qui leur permettront de vivre une vie autonome et productive. Les jeunes enfants sont inscrits à l'école publique et on offre aux adolescents plus âgés une formation professionnelle. Les jeunes passent en moyenne quatre mois dans les maisons de transition.

Foyers de groupe. Dans ces foyers, les enfants apprennent à tisser des liens avec une famille de remplacement tout en étudiant ou en travaillant. Les enfants restent au foyer jusqu'à leur 18^e anniversaire ou jusqu'à la fin de leurs études. Lorsqu'ils quittent le foyer, les jeunes adultes possèdent les aptitudes personnelles et professionnelles indispensables à une vie autonome.

Casa Alianza Honduras compte sur une *équipe d'éducateurs de rue* qui arpente les rues pour rejoindre les enfants, établir des liens, gagner leur confiance et les inciter à participer au programme. Le *bureau d'aide juridique* traite les plaintes officielles et entreprend des procédures judiciaires au nom des enfants. L'organisme s'est également doté de programmes de prévention du VIH/SIDA et de programmes de scoutisme destinés à motiver les jeunes et à leur faire connaître cette discipline.

SOMMET DE VICTORIA DE 1998

Activités de suivi

Le projet mis sur pied lors du Sommet international de 1998 portait le nom de Projet Esmeralda. Il visait exclusivement les enfants et les jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Par le biais du counseling individuel et des séances de groupe, les conseillers et les travailleurs sociaux ont aidé les participants, des filles principalement, à créer un groupe uni (par la confiance et le respect) et à comprendre l'exploitation sexuelle (par l'élaboration d'une campagne publique de sensibilisation), en favorisant l'autonomie des participants (mise sur pied d'un plan de sécurité personnelle) et en élaborant de nouvelles stratégies pour l'adoption d'un mode de vie positif (construction de l'estime de soi, développement des relations interpersonnelles et de l'autonomie et acquisition de compétences).

Dans le cadre de ce projet, le groupe visé a bénéficié d'un toit, de nourriture, de vêtements, de soins de santé et de séances de thérapie. L'objectif premier des séances de counseling était d'offrir un lieu sûr où les participants pourraient exprimer leurs sentiments, renforcer leur estime de soi et apprendre à veiller sur eux-mêmes et à s'aimer. L'organisme a également offert des ateliers sur la sexualité et les MTS. L'équipe de rue a étroitement supervisé et appuyé le groupe.

Deux des jeunes femmes déléguées au Sommet de 1998 et ayant participé aux activités de suivi provenaient de Casa



Alianza Honduras. En mettant en œuvre la *Déclaration* et le *Programme d'action*, elles ont mis sur pied plusieurs activités en vue de travailler directement auprès des jeunes à risque, en accordant une importance particulière aux problèmes de la sécurité, de la santé et de la stabilité affective. Elles ont transformé leur vécu personnel et les leçons qu'elles en ont tirées en autant d'instruments créateurs de solutions. Elles ont participé à des activités de formation professionnelle afin de trouver un autre moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. L'une des déléguées a réintégré la vie scolaire normale.

CONNAISSANCES ET LEÇONS TIRÉES DU PROGRAMME

PRÉVENTION

- La meilleure façon de faire échec à l'exploitation sexuelle consiste à aider les familles à aider leurs enfants.
- Les médias peuvent jouer un grand rôle dans la résolution du problème et devraient être encouragés à assumer leur responsabilité en matière de sensibilisation de la société.
- Les enfants et les jeunes ont besoin de comprendre leurs droits, particulièrement en matière de santé et de sécurité personnelle.

RÉDUCTION DES MÉFAITS ET SITUATIONS DE CRISE

- Les enfants victimes de violence sexuelle et d'exploitation sexuelle doivent pouvoir vivre dans un milieu

sûr et convenable, et compter sur un soutien affectif.

- Les séances de thérapie individuelle permettent aux jeunes de canaliser leurs doutes, leurs peurs et leurs rêves et ainsi, d'accroître leur estime de soi et leur sentiment d'importance.
- L'instabilité du groupe peut mettre en péril la continuité des séances de thérapie.
- Il faut accepter que certains enfants ne peuvent ou ne veulent pas changer leur mode de vie et, en pareils cas, reconnaître que notre rôle se résume à leur offrir de l'information pour les aider à se protéger eux-mêmes.
- La plupart des enfants et des jeunes exploités souffrent de graves problèmes psychologiques qui doivent être résolus avant qu'on ne puisse constater des progrès.
- L'attrait des drogues est parfois si puissant qu'il empêche les jeunes de veiller à leurs besoins et d'atteindre leurs buts.

GUÉRISON ET RÉINSERTION SOCIALE

- Les enfants et les jeunes doivent participer à la solution : les programmes communautaires devraient favoriser l'encadrement des jeunes par des jeunes, particulièrement en situation de crise, et ces derniers devraient être appelés à se prononcer sur les programmes et les politiques.
- L'approche «enfant à enfant» — par laquelle un enfant travaille

Casa Alianza Honduras



directement auprès d'autres enfants
— est un outil efficace.

- Les enfants ayant été exploités sexuellement devraient avoir la chance d'intervenir directement auprès des enfants à risque.

DÉFENSE DES DROITS ET ATTITUDE DU PUBLIC

- Il est important de se doter d'un mécanisme juridique pour faire savoir aux autorités et aux personnes qui se livrent à l'exploitation sexuelle des enfants qu'elles seront tenues responsables; l'impunité perpétue la violence.
- L'équipe de soutien juridique doit concevoir des programmes de sensibilisation des services policiers à l'égard de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.
- Il existe un besoin d'améliorer la coordination et la mise en réseau des ONG qui travaillent auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle.
- Lorsqu'un gouvernement national se dote de politiques, de stratégies et de lois claires, il lui devient plus facile de faire échec au problème de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.
- Les programmes publics de sensibilisation doivent susciter une plus grande participation et responsabilisation des citoyens.



Partie IV

MODÈLES D'ACTION EFFICACES AUPRÈS DES JEUNES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

Malgré la présence manifeste d'une multitude de stratégies efficaces dans le travail auprès des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, la diffusion et, dans certains cas, la disponibilité de l'information font parfois défaut. L'insuffisance des ressources humaines et financières et la faible priorité accordée à la collecte et au partage de l'information sont souvent en cause. C'est ce qui explique pourquoi les modèles d'action efficaces ne sont pas toujours pris en compte dans la planification des services. Les études de cas présentées dans cette brochure illustrent des approches et des leçons qui, nous l'espérons, aideront les ONG, les décideurs, les défenseurs et les autres intervenants à concevoir des programmes novateurs, pertinents et sensibles à la situation des enfants et des jeunes exploités sexuellement. **Ces stratégies correspondent à différentes étapes du cycle d'exploitation**, mais elles peuvent néanmoins être utiles dans le travail auprès de tous les enfants qui vivent dans des conditions difficiles.

Les études de cas présentées dans cette brochure illustrent des approches et des leçons qui, nous l'espérons, aideront les ONG, les décideurs, les défenseurs et les autres intervenants à concevoir des programmes novateurs, pertinents et sensibles à la situation des enfants et des jeunes exploités sexuellement.

«Pour être efficaces, les stratégies d'intervention doivent faire écho à la situation des enfants et des jeunes et transmettre fidèlement leurs préoccupations. Leur participation autrement qu'en tant que simples bénéficiaires des services est primordiale¹ [traduction].»

Prévention

Promouvoir l'éducation sur les droits de l'enfant. Il conviendrait de dispenser des programmes d'éducation sur les droits de l'enfant à toutes les personnes qui travaillent auprès des enfants, qu'il s'agisse d'enseignants, de travailleurs sociaux ou de personnes chargées de l'application des lois. Les enfants doivent connaître leurs droits avant d'être en mesure de les revendiquer et de les exercer. Le premier pas à franchir est de leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls. Ils doivent en effet savoir que leurs gouvernements et la communauté internationale trouvent inacceptable qu'un enfant soit forcé de vendre son corps pour se nourrir ou se loger, et que leurs gouvernements se sont engagés devant le monde entier à les protéger contre toutes les formes de violence et de mauvais traitements, notamment contre l'exploitation sexuelle. Les enfants doivent savoir également que les relations sexuelles entre adultes et enfants constituent une forme de violence exercée contre eux. L'éducation sur les droits de l'enfant enseigne la prise de décision, améliore l'estime de soi et aide les jeunes à tisser des liens plus solides avec leur famille et leur communauté.

Promouvoir la participation des enfants. La participation des enfants et des jeunes est étroitement liée à l'éducation sur leurs droits et représente un aspect important de la *Convention relative aux droits de l'enfant*; la promouvoir signifie qu'il faut prendre en considération les besoins et les capacités des enfants et des jeunes, et les encourager à prendre une part active aux décisions qui les concernent et qui touchent leur communauté. Cette dimension est essentielle à l'identification des besoins et des priorités d'action. On doit aider les enfants à se fixer des objectifs personnels et à les atteindre et les encourager à orienter leur propre vie le plus possible. La participation est encouragée sans discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la classe sociale, l'appartenance religieuse ou l'incapacité.

Promouvoir la sensibilisation communautaire et l'engagement. Les médias ont un rôle important à jouer à l'égard de la sensibilisation de l'opinion publique, soit celui d'éliminer les stéréotypes, de condamner la discrimination et d'encourager les initiatives de prévention et de protection personnelle. Les médias ont non seulement la capacité mais aussi la responsabilité de renseigner le public au sujet des services offerts à l'intention des enfants et des jeunes et de la procédure de dénonciation des crimes commis contre eux. La sensibilisation des médias, comme le travail de sensibilisation publique qu'ils s'engagent

¹ Document soumis dans le cadre du Congrès mondial par le Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, p. 22.



à effectuer en retour, doit d'abord viser à **diminuer la demande**, c'est-à-dire s'attaquer aux raisons qui font que des adultes exploitent des enfants à des fins sexuelles et que la société ferme les yeux. Les groupes religieux, les organismes communautaires, les groupes de soutien à l'intention des jeunes et autres mouvements d'action sociale doivent inciter les citoyens à participer et à se responsabiliser davantage au sujet de la prévention de l'exploitation sexuelle et, notamment, renforcer et entretenir les notions de responsabilité et de responsabilisation communautaires à l'égard du soutien et de la protection des enfants et de leur famille.

Réduire la vulnérabilité. Trouver de nouveaux moyens de rendre les enfants et leur famille moins vulnérables au commerce du sexe est essentiel pour assurer la protection des enfants. On peut, par exemple, appuyer les familles en leur ouvrant l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles, en créant des activités rémunératrices et en encourageant la formation d'entreprises et de coopératives rurales. Les politiques et les programmes qui appuient les familles protègent du même coup leurs enfants.

Réduction des méfaits et situations de crise

Fournir de l'information sur la sexualité et l'hygiène de la reproduction. De toute évidence, les risques d'infection par le VIH et les MTS sont beaucoup plus grands chez les travailleurs du sexe. Plusieurs considèrent même les taux d'infection par le VIH plus élevés chez les enfants exploités à des fins de prostitution, puisque ceux-ci peuvent difficilement refuser des relations sexuelles non protégées, que leurs tissus internes sont plus fragiles et que la demande pour leurs services est très élevée. Les jeunes actifs sur le marché du sexe ne possèdent pas les connaissances élémentaires sur leur corps, sur la santé sexuelle et sur le moyen de se protéger. Les mythes, les tabous et la désinformation entourant ces questions sont monnaie courante. Les enfants et les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ont besoin de renseignements précis et adaptés à leur âge pour découvrir les risques que représente pour la santé le commerce du sexe ainsi que les services mis à leur disposition. Les enfants et les jeunes qui évoluent hors du commerce du sexe peuvent eux aussi bénéficier de cette information pour prévenir les maladies et les grossesses non désirées ou pour prendre conscience de ce que sont une sexualité et des relations saines.

*La sensibilisation des médias, comme le travail de sensibilisation publique qu'ils s'engagent à effectuer en retour, doit d'abord viser à **diminuer la demande**, c'est-à-dire s'attaquer aux raisons qui font que des adultes exploitent des enfants à des fins sexuelles et que la société ferme les yeux.*

L'approche holistique tient compte à la fois de l'aspect spirituel, physique, psychologique, affectif et social du développement de l'enfant.

Fournir des refuges sûrs à court terme. Les enfants en crise ont besoin d'une aide immédiate. Pour répondre à l'urgence de leurs besoins, on doit leur ouvrir l'accès à court terme à des refuges sûrs qui s'occupent en priorité de problèmes urgents et pratiques tels que la sécurité, la grossesse, les drogues et la violence, et qui tiennent compte de la pression exercée par les pairs, la famille et la société. Souvent, une crise peut offrir un point de départ pour quitter le commerce du sexe. **Les maisons de transition** aident alors les jeunes à entreprendre une démarche qui va au-delà du contrôle de la crise, en leur offrant des soins de santé, une protection et un soutien constants. Ces milieux sûrs aident les jeunes à aller de l'avant.

Guérison et réinsertion sociale

Promouvoir une approche holistique. Répondre aux besoins des enfants exploités à des fins de prostitution signifie leur offrir une multitude de services. L'approche holistique tient compte à la fois de l'aspect spirituel, physique, psychologique, affectif et social du développement de l'enfant. Le fait d'ignorer un besoin peut entraver le progrès dans un autre domaine. L'approche holistique exige de la part de divers organismes communautaires des efforts sur le plan de la coordination, de la coopération et de la formation de réseaux. Elle exige également une compréhension profonde des situations et des besoins propres à chaque jeune. Les services offerts peuvent comprendre le soutien psychosocial, le counseling sur les drogues, l'éducation sur les soins de santé, les connaissances élémentaires de la vie quotidienne et la formation professionnelle. Les programmes doivent être flexibles et sensibles aux besoins des jeunes.

Renforcer les capacités et mettre à contribution l'expertise des jeunes. Offrir aux enfants et aux jeunes des occasions d'exprimer leurs idées, de participer aux décisions et d'aider leurs pairs fait partie de la démarche de réinsertion sociale. Les milieux les plus propices à la réinsertion des jeunes sont ceux qui leur donnent les moyens de participer à l'élaboration des politiques et des programmes en recourant à l'approche «jeune à jeune» dans le cadre d'initiatives d'action sociale, de groupes de soutien, de counseling d'urgence, de mentorat entre pairs, soutenues par le suivi et l'évaluation des interventions.

Construire l'estime de soi par l'assistance psychologique. Un grand nombre d'enfants et de jeunes victimes d'exploitation sexuelle ont



besoin qu'on leur confirme qu'ils sont des membres admirés, aimés et respectés de la société. Les enfants traumatisés ont grand besoin d'une assistance psychologique pour être en mesure de poursuivre leur démarche. Afin de favoriser l'estime de soi chez les jeunes, il importe de miser sur leurs forces et non pas s'en tenir uniquement aux problèmes qu'ils vivent, mais aussi de valoriser la diversité et d'entretenir des idéaux de coopération et de respect mutuels. Les programmes d'assistance psychologique doivent être conçus avec professionnalisme et évalués par des experts en psychologie et psychiatrie infantiles et par d'autres personnes ou organismes compétents. Amener les jeunes à prendre conscience de leurs forces et à les utiliser à leur avantage pour être en mesure de défendre leurs droits, de s'aider et d'aider leur famille permet de franchir un grand pas vers la construction de l'estime de soi.

Proposer des solutions de rechange à la création de revenus. La pauvreté est couramment citée comme l'un des facteurs qui poussent les enfants et les jeunes dans les filets du commerce du sexe. L'absence de débouchés économiques tant pour les jeunes exploités que pour leur famille accroît leur vulnérabilité. On doit combler cette lacune en offrant des solutions de rechange viables sur le plan économique : les certificats d'études, la formation professionnelle et les compétences d'emploi sont autant d'options qui permettront aux jeunes de bien gagner leur vie hors du commerce du sexe. Il conviendrait d'encourager le secteur privé à jouer un rôle actif et dynamique sur ce plan, par exemple en offrant aux enfants et aux jeunes exploités sexuellement des programmes d'initiation ou de formation professionnelle.

Considérer les enfants dans le contexte de la communauté. On ne peut dissocier l'enfant du contexte social, politique, culturel, religieux et historique de son milieu d'origine. Les programmes doivent donc s'attacher à valoriser les différences individuelles sur les plans ethnique, culturel et géographique. «Les expériences traumatisantes et leurs effets ne peuvent être isolés du contexte de société qui les a vu naître. Toute intervention ou thérapie doit, par conséquent, tenir compte globalement du phénomène social qui forme la réalité de l'enfant, à défaut de quoi les programmes en seraient réduits à ne voir dans l'enfant qu'un individu dysfonctionnel² [traduction].»

Construire des relations. Aider les enfants et les jeunes à tisser des liens avec une personne, un projet, une communauté ou une institution favorise un sentiment d'appartenance qui leur fait cruellement défaut. Établir des liens avec eux sur une base permanente signifie les aider à

² Wharburton et al., p. 12.

«La première chose à reconnaître, c'est que l'on doit changer. D'abord, apprendre à être une femme, puis acquérir des compétences et travailler – tout cela avec l'aide de la communauté».

planifier les changements qu'ils devront apporter dans leur vie, qu'il s'agisse de traiter une dépendance, de retourner à l'école ou de changer d'établissement scolaire, de faire la transition de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte ou de s'adapter à des changements de structure au sein de la famille. Les jeunes ont besoin de **continuité** dans les services qu'ils reçoivent et dans la manière dont ces services se rattachent et se modifient avec le temps. Construire des relations renforce ce lien de continuité et accroît la probabilité que les jeunes quitteront le commerce. Très souvent, ce sont les liens qu'ils tissent avec une personne, un programme ou une institution qui déclenchent chez les jeunes le désir de s'en sortir. Lorsqu'ils ont le sentiment qu'ils ne sont pas seuls à lutter pour continuer et qu'une autre personne est sincèrement déterminée à les soutenir dans l'adoption d'un mode de vie plus sain, les jeunes prennent conscience que, pour une fois dans leur vie, ils ont quelqu'un sur qui compter qui n'exige rien en retour. Pour beaucoup de jeunes, le soutien de la communauté a joué un rôle déterminant dans leur capacité de quitter le commerce, d'assumer des responsabilités, de se découvrir des capacités et de les utiliser.

Défense des droits et attitude du public

Concevoir une stratégie d'information ciblée. Les campagnes d'information et d'éducation destinées à rejoindre les jeunes, les clients potentiels, les propriétaires d'établissements et les familles peuvent sensibiliser l'opinion publique au problème de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Les activités de mobilisation sociale et de défense des droits engagent les gouvernements à trouver des solutions. Cette sensibilisation a pour effet de susciter la faveur du public à l'égard des enfants, des travailleurs de première ligne et des défenseurs de ces causes. Ces stratégies peuvent se traduire par de meilleures mesures législatives et politiques destinées à protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation.

Former de nouveaux réseaux ou appuyer les réseaux existants. Parvenir à se faire entendre ne dépend pas nécessairement du message que l'on souhaite transmettre, mais plutôt de la portée de la voix qui l'émet. La force du nombre est indéniable. Un réseau d'ONG ou d'agences vouées à la cause des enfants et des jeunes exploités sexuellement aura un poids politique beaucoup plus grand qu'un



groupe communautaire qui agit seul. Les réseaux ne représentent pas uniquement des mécanismes de pression utiles, mais aussi des mines de renseignements et de ressources.

Conclusion

Les ressources énormes qu'exige l'adoption d'une approche intersectorielle et intégrée à l'égard des besoins des enfants et des jeunes victimes d'exploitation sexuelle rendent essentiels les efforts de coopération (notamment à l'échelle internationale), de coordination et de formation de réseaux. Peu d'organismes peuvent *y parvenir seuls*, les besoins sont beaucoup trop complexes, variés et coûteux. L'accès à un éventail de programmes diversifiés est extrêmement important dans l'objectif de répondre aux besoins des jeunes à chaque étape du cycle d'exploitation, surtout en période de crise. Les programmes qui offrent des services d'urgence et un soutien constant aux jeunes en crise sont peu nombreux, même si les jeunes reconnaissent d'emblée que les crises créent des conditions propices au changement. Par services d'urgence, on entend l'accès à des refuges sûrs, à des soins de santé et à la protection. Par ailleurs, les coûts et les avantages relatifs à l'implantation des stratégies d'intervention en période de crise doivent être connus.

D'autres facteurs tels que l'engagement politique influent sur la capacité d'un organisme ou d'une personne de s'attaquer au problème. À l'échelle nationale, il doit y avoir des normes et des politiques en place qui favorisent la responsabilisation à l'égard de la santé et du bien-être de tous les enfants. Une politique de soutien familial représente un mécanisme valable pour protéger les enfants vulnérables. La *Convention relative aux droits de l'enfant* reconnaît et consolide le rôle primordial que joue la famille à l'égard du bien-être des enfants.

La volonté politique et les mesures concrètes sont des compléments nécessaires à la réalisation de nos engagements internationaux. Qu'elle soit déployée à l'échelle des pays ou du monde entier, l'action en faveur des jeunes victimes d'exploitation sexuelle est renforcée par :

- L'éducation sur les droits de l'enfant (pour les jeunes et les adultes)

«Nous sommes heureux de savoir que des gens sont intéressés à connaître notre opinion. On nous dit toujours que nous n'avons rien à faire valoir sous le prétexte que nous n'avons pas la maturité nécessaire pour proposer des changements et exprimer ce que nous voulons. Dans ce pays, on nous dit que notre opinion ne compte qu'en temps d'élection³ [traduction]. »

³ Déclaration d'un jeune participant lors de la consultation régionale de RAÍCES, au Chili.

*Dans la perspective de travailler de façon coopérative à l'échelle internationale et constructive à l'échelle locale, les programmes doivent recueillir des **données de base**. Ces données devraient non seulement mesurer l'ampleur du phénomène, mais aussi déterminer dans quelle mesure les programmes contribuent à libérer les enfants et les jeunes de l'emprise du commerce du sexe et à les réinsérer dans la société.*

- La formation de réseaux
- La sensibilisation
- La défense des droits et la pression publique
- Le renforcement des capacités et la formation des ONG et des gouvernements
- La recherche, la collecte et le partage d'information
- La collaboration avec les médias
- La prise en compte des programmes d'action internationaux

La mise en œuvre de la *Convention relative aux droits de l'enfant* ne devrait constituer qu'une partie du programme d'action national ou international adopté. Le suivi est également important, car il nous permet de déterminer dans quelle mesure les politiques nationales sont profitables aux enfants et d'évaluer l'impact de ces politiques. Cette information est cruciale, d'une part, pour veiller à ce que l'action en faveur des enfants se fonde sur des connaissances et des pratiques solides et, d'autre part, pour mesurer les progrès accomplis à l'échelle de la planète.

Les principes des modèles d'action efficaces peuvent être utiles aux gouvernements dans la mise en œuvre la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Les rapports périodiques présentés au Comité des droits de l'enfant de l'ONU devraient déterminer dans quelle mesure les gouvernements nationaux encouragent l'adoption des modèles d'action efficaces et appuient ces efforts.

Autres questions

Tel qu'il a été souligné précédemment, en dépit de l'engagement international visant à éradiquer toutes les pratiques associées à l'exploitation sexuelle, à la vente ou à la traite des enfants, il existe peu de données fiables sur l'ampleur, les mécanismes et les causes profondes de ces phénomènes⁴. Un compte rendu de la documentation portant sur ces questions réalisé par Ennew et al. en 1996 qualifie la recherche menée jusqu'ici de préliminaire, en précisant qu'elle se fonde dans une certaine mesure sur des données de sources secondaires obtenues le plus souvent auprès des médias et des ONG. En d'autres termes, nous savons encore très peu de

⁴ Ennew et al.



choses au sujet des enfants et des jeunes exploités sexuellement dans le monde.

Ennew explique qu'en raison de l'extrême rareté des données fiables sur la situation des enfants et des jeunes exploités sexuellement, et dans la perspective de travailler de façon coopérative à l'échelle internationale et constructive à l'échelle locale, les programmes doivent recueillir des **données de base**. Ces données devraient non seulement mesurer l'ampleur du phénomène, mais aussi déterminer dans quelle mesure les programmes contribuent à libérer les enfants et les jeunes de l'emprise du commerce du sexe et à les réinsérer dans la société. Compte tenu de la portée mondiale du problème et, notamment, de l'avènement du VIH/SIDA, le recours à des termes et définitions acceptés à l'échelle internationale et fondés sur la *Convention relative aux droits de l'enfant*, sur le *Protocole facultatif* et sur la *Déclaration et le Programme d'action* de Stockholm renforcerait positivement les efforts déployés dans le monde pour aborder le problème de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

Ennew conclut en soulignant qu'il existe un urgent besoin de posséder des connaissances plus systématiques et plus approfondies sur la nature et l'incidence du problème, connaissances qui nous permettraient notamment de mieux comprendre le contexte culturel, social et économique au sein duquel l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se pratique et gagne en importance. La mise au point d'**indicateurs et de méthodes de recherche** serait utile aux organismes nationaux et internationaux dans l'élaboration des politiques et des programmes. En adoptant des définitions et des méthodes de recherche communes pour la collecte de statistiques, il nous sera possible, avec le temps, d'établir des comparaisons à la fois entre les pays et à l'intérieur de leurs frontières. Il incombe aux programmes d'évaluer les répercussions de leur travail auprès des enfants et de leur famille tant sur le plan qualitatif que quantitatif, en recourant à des indicateurs qui révèlent les multiples dimensions de la réalité des enfants. Ces indicateurs doivent montrer l'incidence des programmes sur la vie et l'environnement des enfants (en fonction de l'âge et du sexe particulièrement) et de leur famille. Les programmes doivent prendre en compte les résultats de l'évaluation et les intégrer de façon formelle.

En dernier lieu, il importe de s'inspirer des **programmes d'action** en cours pour les enfants. Le fait d'intégrer les programmes d'action internationaux dans les politiques et les programmes de portée

Il existe un urgent besoin de posséder des connaissances plus systématiques et plus approfondies sur la nature et l'incidence du problème, connaissances qui nous permettraient notamment de mieux comprendre le contexte culturel, social et économique au sein duquel l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se pratique et gagne en importance.

nationale renforce leur légitimité sur la scène mondiale et nous encourage à travailler de manière coopérative à plus grande échelle. En outre, une telle mesure rend la procédure de suivi et de reddition de comptes beaucoup plus efficace à tous les échelons. Armés de la *Déclaration* et du *Programme d'action* du Congrès mondial de Stockholm, de la *Déclaration* et du *Programme d'action* du Sommet de Victoria et du *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants*, nous pouvons d'ores et déjà faire œuvre commune pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales⁵.

Témoignages de réussite

Malgré les nombreux défis qui nous attendent, nous avons accompli beaucoup depuis le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales de 1996 et le Sommet international des jeunes exploités sexuellement de 1998. Les exemples suivants ne représentent que quelques-uns des nombreux témoignages de réussite dans ce domaine.

Des nouvelles de certains délégués du Sommet international des jeunes exploités sexuellement :

- Gabriela (prénom fictif) a quitté Cuzco parce qu'elle ne pouvait réussir à tourner la page en demeurant trop près de son ancienne vie. **Elle occupe maintenant un emploi régulier dans la jungle péruvienne**, où elle achète de l'or massif et le revend à des tiers. Petit à petit, Gabriela se refait une nouvelle vie.
- Au terme d'un stage qui a fait suite au Sommet pour le compte de la filiale d'ECPAT aux Philippines, **Randy a obtenu le poste de responsable de projet aux bureaux d'Aide à l'enfance Canada**, à Vancouver. Il a terminé ses études universitaires et mis sur pied un programme pour aider les travailleurs du sexe à obtenir la formation et le soutien dont ils ont besoin pour quitter le commerce. Il organise des groupes de réflexion auprès des jeunes et des ateliers de formation pour aider les professionnels à répondre plus efficacement aux besoins des jeunes victimes d'exploitation sexuelle.
- «J'ai pris la parole à l'hôtel de ville en leur citant l'article 34 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et leur ai expliqué que ces enfants sont tous victimes d'exploitation et de violence sexuelle.

⁵ Les textes complets de la *Déclaration* de Stockholm et du *Protocole facultatif* peuvent être obtenus sur le site de Focal Point à l'adresse : www.focalpointngo.org et celui de la *Déclaration* du Sommet de Victoria sur le site de la sénatrice Landon Pearson à : <http://www.sen.parl.gc.ca/lpearson/>. D'autres adresses sont également fournies à l'Annexe B.

Mon intervention a porté fruit, car la ville a amorcé une campagne de sensibilisation destinée à interdire tout rapport de nature sexuelle avec des enfants, en collaboration avec divers organismes de services sociaux et avec le conseil des Autochtones de Saskatoon. Ensemble, nous nous sommes employés à trouver du personnel pour diriger un refuge des jeunes et nous avons aménagé des foyers satellites où les enfants en difficulté de tous les milieux peuvent se rendre pour obtenir de l'aide.»

— Lisa, Saskatoon, au Canada.

Mises à jour internationales

- Le *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants* a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en mai 2000. Chacun des États parties a l'obligation d'assurer que ces actes et activités sont couverts par ses lois criminelles ou pénales, que les infractions aient été commises à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières ou qu'elles soient le fait d'un individu ou d'une organisation.
- Le **Deuxième Congrès mondial** se tiendra à Yokohama, au Japon, du 17 au 20 décembre 2001. Le Congrès aura pour objectif de renforcer l'engagement politique pour l'application du *Programme d'action* adopté lors du premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, d'évaluer les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, de partager l'expérience et l'expertise acquises, de même que les pratiques efficaces dans ce domaine, et enfin, d'identifier les obstacles et les lacunes dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Des renseignements sur le Deuxième Congrès mondial sont accessibles à la page d'accueil du site Internet du ministère japonais des Affaires étrangères ainsi qu'à celles des sites de l'UNICEF et d'ECPAT.
- En septembre 2001, l'ONU tiendra une **Session extraordinaire consacrée aux enfants** pour examiner les progrès réalisés mondialement depuis le Sommet mondial pour les enfants en 1990. La session identifiera les cibles du Sommet mondial qui n'ont pas été atteintes et créera de nouveaux objectifs.
- En avril 2001, 34 chefs de gouvernements démocratiquement élus d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et

des Caraïbes se réuniront à Québec dans le cadre du **Troisième Sommet des Amériques**. Les dirigeants se pencheront sur les défis communs rencontrés dans cette partie du globe, notamment l'accès à l'éducation, le soulagement de la pauvreté et le respect des droits de la personne.

- En avril 2000, le Conseil de l'Europe a rédigé la première ébauche de la **Convention internationale sur le crime dans le cyberspace**. Il s'agira du premier traité international portant sur le droit criminel et sur la procédure en matière de comportements criminels à l'égard des systèmes, réseaux ou données informatiques et autres utilisations abusives.
- Des jeunes représentant 29 pays se sont rencontrés aux Philippines au début de l'an 2000 à l'occasion du **International People's Participation Project** pour déclarer que la participation des jeunes est un mécanisme essentiel à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales. Les principaux domaines d'action identifiés sont la formation de réseaux, la prévention, le rétablissement et la guérison, la mise en œuvre et le suivi.
- En novembre 1999, la **Charte africaine relative aux droits et à la protection de l'enfant** est entrée en vigueur au terme de dix ans de pressions et de débats. La Charte reconnaît, conformément à la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, que les personnes âgées de moins de 18 ans sont des enfants.
- En 1999, après un procès de cinq semaines, un professeur d'université américain a été **reconnu coupable d'exploitation sexuelle envers de jeunes garçons honduriens** sur une période de dix ans. Marvin Hersh, un professeur de la Floride, est la première personne à être condamnée en vertu d'une loi américaine de 1996 qui considère comme un crime fédéral un déplacement à l'étranger visant à obtenir les faveurs sexuelles d'un mineur⁶.
- La filiale norvégienne d'Aide à l'enfance (Redd Barna) a présenté un projet de lutte contre la pornographie infantile sur l'Internet au Congrès de Stockholm. Une **adresse de courriel pour le signalement de sites de pornographie infantile** a été mise au point (children@risk.sn.no) pour mettre un terme à l'activité des pédophiles sur l'Internet. Selon la filiale norvégienne, des milliers de pédophiles naviguent chaque jour sur la toile en quête de victimes. En 1997, l'organisme a reçu 1945 courriels portant sur

⁶ Communiqué de presse de Casa Alianza, 3 mars 1999.

des réseaux de pornographie infantile actifs dans toutes les régions du monde⁷.

- Au Brésil, grâce aux inlassables efforts de défenseurs des droits de l'enfant et d'ONG, le climat politique et social est aujourd'hui plus sensible à la nécessité de protéger les enfants. En 1996, un **ministère de la Famille** a été créé pour mieux protéger les enfants.



À tous les jeunes délégués présents au Sommet international des jeunes exploités sexuellement, à tous ceux et celles qui ont pris part aux consultations régionales et aux nombreux autres enfants exploités sexuellement dans le monde, nous voulons vous dire que vous n'êtes pas seuls.

⁷ Voir : http://www.childhouse.uio.no/redd_barna/ pour des liens reliés à la lutte contre la pornographie infantile sur l'Internet.

ANNEXE A

INSTITUTE FOR CHILD RIGHTS AND DEVELOPMENT (ICRD)

L'Institute for Child Rights and Development (ICRD) est situé dans les locaux du Centre for Global Studies à l'Université de Victoria. L'ICRD cherche à promouvoir les droits de l'enfant en concevant des projets de partenariats dans les domaines de la recherche et de l'éducation dans le but de défendre les principes et les articles énoncés dans la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, sous l'angle particulier de la culture et du développement humain. L'ICRD a parrainé en 1998 le Sommet international des jeunes exploités sexuellement, qui a rassemblé des jeunes de huit pays, des dignitaires de l'ONU, des représentants d'ONG internationales, des éducateurs et d'innombrables bénévoles venus entendre les témoignages d'enfants et de jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Les principaux buts et activités de l'ICRD sont de :

- Promouvoir la recherche novatrice; créer des cadres de travail et des indicateurs pour les droits de l'enfant dans le contexte de leurs valeurs et croyances culturelles; étudier la question de la participation des jeunes; surveiller les mécanismes de défense des droits des enfants et des jeunes à risque, et enregistrer l'histoire orale par des entrevues avec des aînés de formation traditionnelle.
- Agir à titre de centre d'information détenteur d'une base de données et participer à la diffusion de cette information.
- Concevoir des ressources éducatives, des programmes et des outils de formation.
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* au sein d'un réseau international.
- Tenir lieu de carrefour d'information et d'échanges sur les droits des enfants et des jeunes.
- Organiser des conférences et des ateliers tels que le Sommet international des jeunes exploités sexuellement et la conférence La force de l'enfant, la force de la famille.

L'ICRD s'attache à promouvoir l'importance des valeurs traditionnelles et culturelles de chaque peuple en ce qui a trait notamment à la protection et au développement harmonieux de l'enfant et s'intéresse de près à la question des droits des enfants autochtones et issus de minorités ethniques et culturelles. L'ICRD est reconnu comme un centre d'excellence pour l'élaboration de programmes et de politiques dans le domaine des droits de l'enfant.

DIRECTEUR : DR PHILIP COOK
Institute for Child Rights and Development (ICRD)
Centre for Global Studies, Université de Victoria
PO Box 1700/MS 7979
Victoria, Colombie-Britannique, Canada V8W 2Y2
Tél.: (250) 472-4762
Télec.: (250) 472-4830
Courriel : indcrc@uvic.ca
Site Internet : www.uvic.ca/icrd

ANNEXE B

INSTRUMENTS DES NATIONS UNIES ET AUTRES INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE L'ENFANT¹

1948

Déclaration universelle des droits de l'homme

1949

Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui

1951

Convention sur les réfugiés et le droit humanitaire et le Protocole de 1967

1956

Convention relative à l'esclavage (1926) et Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et des pratiques analogues à l'esclavage

1966

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

1981

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Conventions internationales sur le travail de l'Organisation internationale du travail (OIT): Numéros 29, 105, 79, 90, 138

1985

La Charte et le Code du tourisme adoptés par l'Organisation mondiale du tourisme

1990

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

2000

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants

¹ Adapté d'une brochure élaborée par le Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et Défense des enfants International, qui décrit les mécanismes et instruments de l'ONU et autres instruments utiles dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Obtenu sur Internet à : <http://www.focalpointngo.org>.

ANNEXE C

ADRESSES UTILES DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

ORGANISMES DE L'ONU

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH-ONU)

GENÈVE, SUISSE

Tél.: (41 22) 917 9000

Télé.: (41 22) 917 9016

Site Internet : <http://www.unhchr.ch>

Contient des publications, documents et liens reliés aux droits de l'enfant, de l'information sur le Comité des Nations Unies pour les droits de l'enfant et sur la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Voir ci-dessous.

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant à : http://www.unhchr.ch/français/html/menu2/dopchild_fr.htm.

Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant

GENÈVE, SUISSE

Tél.: (41 22) 917 0123

Télé.: (41 22) 788 1234

Voir le site Internet du HCDH-ONU

Examine les rapports périodiques des pays sur la mise en œuvre de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* et formule des recommandations aux gouvernements.

Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants

GENÈVE, SUISSE

Tél.: (41 22) 533 3447

Télé.: (41 22) 533 0351

Voir site Internet du HCDH-ONU sous «Mandats thématiques»

Le rôle principal de la Rapporteuse est d'offrir des conseils aux gouvernements sur les questions liées à l'exploitation sexuelle. Contient des documents, communiqués de presse et déclarations.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF

(Nom officiel : Centre international pour le développement de l'enfant)

FLORENCE, ITALIE

Tél.: (39) 055 20 33 0

Télé.: (39) 055 24 48 17

Courriel : florence@unicef.org

Site Internet: <http://www.unicef-icdc.org>

Principal organe de recherche de l'UNICEF qui aide à façonner le programme d'action de l'organisme en ce qui touche les enfants. Page Internet sur les droits de l'enfant offrant de l'information sur la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Focal Point on Sexual Exploitation of Children

(a/s Défense des enfants International)

GENÈVE, SUISSE

Tél.: (41 22) 740 4711

Télé.: (41 22) 740 1145

Courriel: info@focalpointngo.org

Site Internet: <http://www.focalpointngo.org>

Sous-groupe du Groupe des ONG pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Principal groupe chargé d'assurer le suivi du Congrès de Stockholm. Le site offre de l'information en français, en anglais et en espagnol, des fiches d'information, des documents thématiques, des dossiers de presse, des rapports et le texte de la *Déclaration* du Congrès de Stockholm.

International Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN)

CHICAGO, É.-U.

Tél.: (1 312) 578 1401

Télec.: (1 312) 578 1405

Courriel : ISPCAN@ispcan.org

Site Internet : <http://www.ispcan.org>

La seule organisation internationale multidisciplinaire qui rassemble une imposante brochette d'experts voués à la prévention et au traitement mondial de la violence, de la négligence et de l'exploitation à l'égard des enfants. Bulletin d'information disponible.

International Save the Children Alliance

LONDRES, R.-U.

Tél.: (44 20) 8748 2554

Télec.: (44 20) 8237 8000

Courriel : info@save-children-alliance.org

Site Internet : <http://www.savethechildren.net>

Œuvre dans plus de 100 pays. Le plus vaste mouvement indépendant en faveur des enfants.

International Save the Children Alliance

(Redd Barna Norvège et Rädga Barnen Suède)

Redd Barna Norvège

Courriel : children@risk.sn.no

Site Internet : <http://www.reddbarna.no>

Rädga Barnen Suède

Courriel: info@rb.se

Site Internet: www.rb.se

En collaboration avec l'Ombudsman de la Norvège, la filiale norvégienne a conçu cette initiative de courriel pour lutter contre la pornographie infantile sur l'Internet. La filiale suédoise possède également une adresse de courriel pour le signalement des sites de pornographie infantile et une ligne téléphonique d'urgence (*hotline*) : 00 291010.

Child Focus – Centre européen pour enfants disparus et sexuellement exploités

BRUXELLES, BELGIQUE

Tél.: (32 2) 475 4411

Télec.: (32 2) 475 4403

Site Internet : <http://www.childfocus.org>

Support actif à la recherche d'enfants disparus ou enlevés, prévention et lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Page Internet pour la recherche de photos d'enfants disparus ou enlevés. Ligne téléphonique internationale d'urgence accessible 24 heures par jour: (32 2) 475 4499.

Childwatch International

OSLO, NORVÈGE

Tél.: 47 22 85 43 50

Télec.: 47 22 85 50 28

Courriel : childwatch@uio.no

Site Internet : <http://www.childwatch.uio.no>

Pages Internet fournissant un accès direct à la base de données de Childwatch sur la recherche européenne: www.childhouse.uio.no.

ECPAT International

BANGKOK, THAÏLANDE

Tél.: (66 2) 215 3388

Télec.: (66 2) 215 8272

Courriel : ecpatbkk@ksc15.th.com

Site Internet : <http://www.ecpat.net>

Le réseau d'ECPAT réunit des groupes et des personnes de plus de 50 pays. Bulletins trimestriels, mises à jour mensuelles internationales, sommaire des principales activités des gouvernements et des ONG.

Casa Alianza – Bureau régional

SAN JOSÉ, COSTA RICA

Tél.: (506) 253 5439

Télé.: (506) 224 5689

Courriel : info@casa-alianza.org

Site Internet : <http://www.casa-alianza.org/FR/index-fr.shtml>

Organisation indépendante sans but lucratif. Site offrant de l'information sur les enfants de la rue, en particulier au Mexique, Guatemala, Honduras et au Costa Rica.

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

MADRID, ESPAGNE

Tél.: (34 91) 567 8100

Télé.: (34 91) 571 3777

Courriel : quality@world-tourism.org

Site Internet : <http://www.world-tourism.org>

L'OMT a créé le *Child Prostitution and Tourism Watch*, un groupe de travail formé d'organisations gouvernementales et d'ONG de l'industrie du tourisme.

Bureau international des droits de l'enfant

MONTRÉAL, CANADA

Tél.: (1 514) 932 7656

Télé.: (1 514) 932 9453

Courriel : tribunal@web.net

Site Internet : <http://www.web.net/tribunal>

ONG internationale ayant pour but d'assurer le respect des droits de l'enfant. Répertoire d'audiences publiques, bulletin d'information.

ORGANISATIONS CANADIENNES

ECPAT Canada

TORONTO, CANADA

Tél./Télé.: (1 416) 243 2175

Courriel: phedman@surnav.com

Réseau international de personnes et d'organisations engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais d'activités d'éducation et de défense des droits, de campagnes d'information et de réformes juridiques.

Aide à l'enfance Canada

TORONTO, CANADA

Tél.: 1 800 668 5036

Télé.: (1 416) 221 8214

Courriel : sccan@savethechildren.ca

Site Internet : <http://www.savethechildren.ca>

Bureau national.

AUTRES

Human Rights Internet

OTTAWA, CANADA

Tél.: (1 613) 789 7407

Télé.: (1 613) 789 7414

Courriel : hri@hri.ca

Site Internet : <http://www.hri.ca>

Ressource en ligne pour la communauté internationale sur les droits de la personne. Base de données comprenant une liste d'organisations œuvrant pour les droits de la personne, des notes bibliographiques, des programmes d'éducation et de l'information sur les droits de l'enfant.

Child Rights Information Network (CRIN)

a/s Save the Children UK

LONDRES, R.-U.

Tél.: (44 0 20) 7716 2240

Télec.: (44 0 20) 7793 7628

Courriel : info@crin.org

Site Internet : <http://www.crin.org>

Réseau de plus de 1000 organismes dans le monde.
Base de données et répertoire de membres couvrant
tous les aspects des droits de l'enfant.

Institut interaméricain de l'enfant (IIAE) de**l'Organisation des États américains (OEA)**

MONTEVIDEO, URUGUAY

Tél.: (598 2) 487 2150

Télec.: (598 2) 487 3242

Courriel : iin@redfacil.com.uy

Site Internet : <http://www.iin.org.uy>

Agence spécialisée de l'OEA, l'IIAE effectue de la
recherche sur l'exploitation sexuelle. L'OEA comprend
également la Cour interaméricaine des droits de
l'homme : <http://www.corteidh-oea.nu.or.cr/ci>.